

CAR SUD

RAPPORT D'ACTIVITÉS ANNÉE 2020





SOMMAIRE

Rapport moral

Rapport d'activités

1	➔ Les Adhérents	6
2	➔ Les Bénévoles	8
3	➔ Les Salariés	11
4	➔ Les Actions	13
5	➔ Le pôle éducatif	14
7	➔ Le pôle insertion	24
8	➔ La vie de quartier	31
9	➔ Les actions sociales	32
10	➔ Les Spectacles	41
11	➔ Les Pratiques amateurs	43

Rapport financier

➔ Rapport du commissaire aux comptes	44
➔ Bilan des actifs	48
➔ Bilan des passifs	49
➔ Compte de résultat	50
➔ Bilan financier simplifié	53

RAPPORT MORAL

Il est impossible de parler de l'année 2020, sans dire qu'elle a été exceptionnellement complexe. Pour la première fois, à ma connaissance, nous avons fermé les portes de CAP Sud le 17 mars au soir, suite à l'état d'urgence sanitaire. Après une phase de « sidération », ce fut un grand vide pour tous les bénévoles et salariés de CAP Sud, puis, nous nous sommes remis en mouvement.

L'épicerie, elle, essentielle, n'a jamais fermé ses portes. Avec l'aide de nouveaux bénévoles qui ont pris le relais de nos anciens, de la forte mobilisation de l'équipe professionnelle de CAP Sud, nous avons accueilli nos clients tous les mardis ! Durant le 1^{er} confinement et jusqu'en juillet 2020, la Ville de Poitiers nous a accompagnés. Elle nous a livrés chaque semaine 30 poulets fermiers, des fromages de chèvres frais, des légumes frais de producteurs locaux. Un grand merci à elle.

Plus d'école ? L'école à la maison ? Encore faut-il disposer des moyens pour la faire. Là encore, nous nous sommes mobilisés, en prenant contact avec les enseignants, nous avons, pour plus de 55 enfants, édité quotidiennement, photocopié et distribué les travaux que les professeurs nous ont transmis.

Près de 10 000 attestations distribuées en 2020, un record ! Distribuées soit de la main à la main, soit en dépôt chez les commerçants du quartier.

CAP Sud fermé ? Alors, allons dehors ! Trois fois par semaine, avec nos collègues des autres maisons de quartier de Poitiers, nous avons maraudé dans les quartiers. Au fil des sorties, nous avons distribué des attestations, pris des nouvelles, offert un sourire aux habitants, confinés chez eux, dans un calme remarquable. Il faut aussi rendre hommage à la population.

Cette façon de faire du « hors les murs » s'est transformée en porte à porte sur le deuxième confinement et s'est terminée en " Porte à Porte Pour l'Emploi " (PAPE) en février 2021. Le P.A. P.E pour l'action - Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Plus de 50 habitants de Bellejouanne nous ont signifié leur envie d'intégrer le projet et 30 y sont déjà investis. Nous espérons la création de 300 emplois sur Grand Poitiers d'ici 5 ans !

CAP Sud fermé ? Sauf pour ouvrir un atelier non clandestin de fabrication de masques. Ces fameux masques inutiles puis devenus obligatoires... Autant d'aventures, la plupart du temps heureuses, qui ont réaffirmé notre ADN : être au plus près de vous et de vos préoccupations.

Dès qu'il a été possible de reprendre nos activités, nous avons proposé diverses animations sur l'ensemble du quartier : « Ça bouge en bas de chez vous ! », « Les jeudis sous les arbres » avec l'arrivée du « Food truck », espace mobil, d'échanges et de convivialité.

Je conserve encore en mémoire notre « Grande » fête de quartier, journée de grandes retrouvailles avec les habitants, journée de plaisirs partagés avec un final d'explosion de couleurs. Du rire, de la joie, quel bonheur ! Un grand merci à toute l'équipe pour sa mobilisation.

Je remercie tout particulièrement, Benoît Morillon qui a terminé son mandat de Président en Novembre 2020.

Je remercie également Dominique Bruineaud. En effet après plus de 34 ans au service de CAP Sud et des habitants du quartier, « Dom » a fait valoir ses droits à une retraite méritée. D'autant plus méritée qu'elle a, avec acharnement, pendant les cinq dernières années de sa carrière, remis à flot l'épicerie solidaire du quartier.

Une retraite que va bientôt prendre notre directeur. En effet à partir d'octobre nous aurons la joie d'accueillir un nouvelle direction. Le processus de recrutement est en cours...

Pour conclure, je ne souhaite qu'une chose, la réouverture de nos portes, la reprise de nos activités, la réalisation de nos projets et vivre ensemble tout simplement.

Gilles COINTEPAS, Président

RAPPORT D'ACTIVITÉS

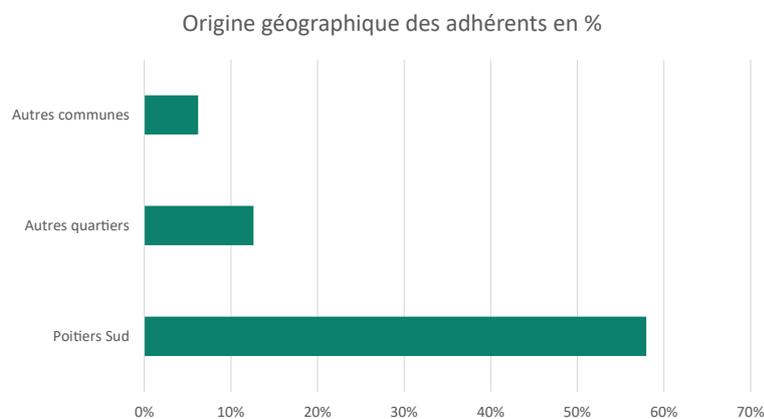
1. LES ADHÉRENTS

► Comparaison du nombre adhérents sur trois ans

	2017/2018	2018/2019	2019/2020
Nombre d'adhérents	1095	1128	1062
Nombre de familles	515	556	516

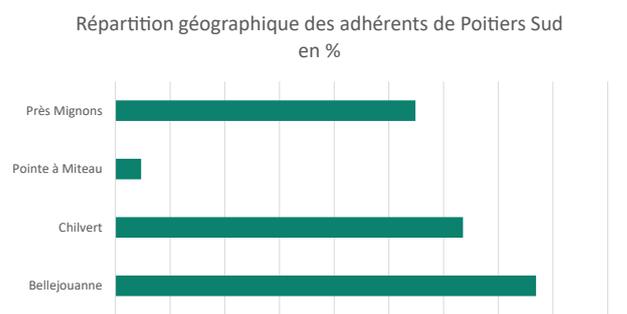
Une baisse du nombre d'adhérents (-6,48%) due en très grande partie à la situation sanitaire et à l'arrêt des activités de pratique en amateur.

► Le lieu d'habitation



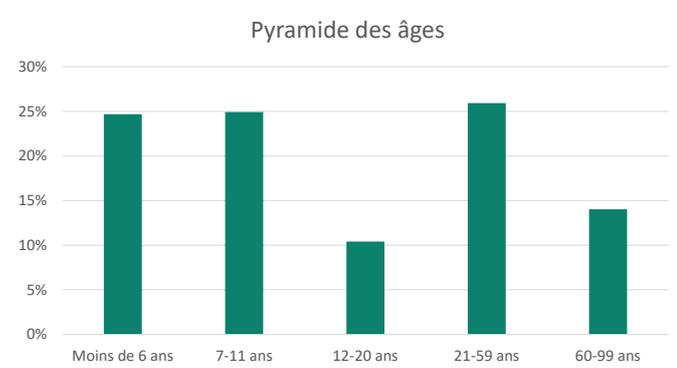
À l'intérieur même du quartier de Poitiers Sud, la répartition des adhérents est plutôt uniforme : un rééquilibrage du nombre des habitants de Bellejouanne qui représentent 38% des adhérents, pour 32% de Chilvert et 27% des Prés-Mignons.

(La Pointe à Miteau est un quartier essentiellement commercial).

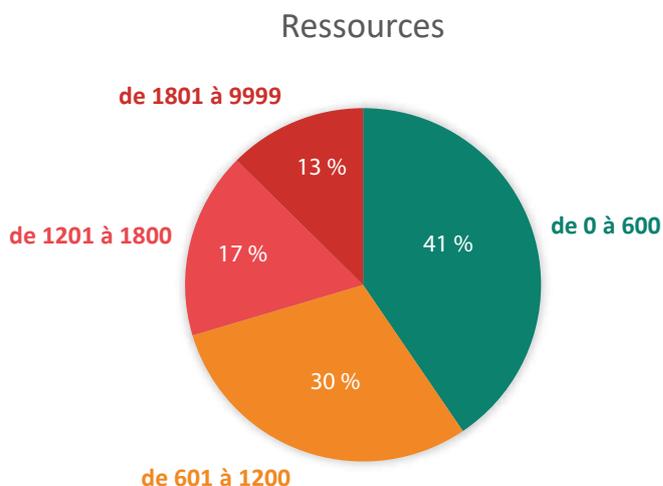


► L'âge

Près de 60 % de nos adhérents ont moins de 20 ans, traduisant la forte activité enfance/jeunesse de l'association. Avec l'ouverture de la ferme des Prés-Mignons aux plus jeunes, nous avons une forte augmentation du nombre d'enfants de moins de 6 ans, qui représente 25% du total. Les moins de 11 ans représentent 25% et les 12/20 ans 10%.



► Les ressources



On assiste à un rééquilibrage de la répartition de nos adhérents en fonction de leurs ressources. En effet, si 52% de nos adhérents disposent d'un QF inférieur à 600 € la part des adhérents dont le QF se situe entre 601 et 1200 € monte à 23%.

Si l'un des objectifs majeurs de CAP Sud est « *la mixité* », il semble atteint au regard des différents graphiques. Nous pouvons observer une mixité dans nos adhérents, en termes de lieu de résidence, de genres, d'âges et de revenus.

2 • LES BÉNÉVOLES

L'accueil de bénévoles est inscrit dans l'ADN de notre association. Cette inscription a pris un sens nouveau avec la pandémie due au COVID.

Au-delà des activités décrites ci-après, il est nécessaire de rappeler le formidable élan de solidarité qui s'est créé dans le quartier pour soutenir les concitoyens durement touchés par la crise : un atelier éphémère de couture de confection de masques a permis à l'association Pourquoi Pas La Ruche de répondre à une commande publique de plus de **10 000 masques**; l'élan apporté par de nouveaux, nombreux jeunes bénévoles aux restos du cœur, à l'épicerie solidaire sont autant de preuves apportées au démenti d'un « *certain déclin du bénévolat* ».

Celui-ci reste et demeure fort, un rempart pour le maintien de services aux populations, à l'action sociale et au maintien de lien entre générations.

L'activité de « *l'Épicerie* » implique plus de **vingt bénévoles** qui fournissent plus de 7000 heures de bénévolat. En 2021, à l'annonce du 1^{er} confinement, en raison de leurs âges, nous avons choisi de ne pas faire appel à eux. Ils ont été remplacés par l'équipe d'animation du Pôle Éducatif d'avril à mai. Dès la fin du confinement, les bénévoles ont pu revenir.

Des temps de formation leur sont proposés tout au long de l'année : sécurité alimentaire, gestes et postures.

La plupart des ateliers de pratique en amateur sont encadrés par des bénévoles : restauration de meuble/tapisserie, couture, cartonnage, tricot, « *Martine Bricole* ». L'animation de ces ateliers représente plus de 1400 heures de

bénévolat en temps normal ont été réduites du fait des mesures sanitaires.

L'accueil des spectacles est réalisé en grande partie par le groupe de bénévoles « *Shining* ». Ce groupe a été présent dès que les autorisations nous ont été données pour la poursuite de la diffusion culturelle, mais aussi sur les manifestations « *hors les murs* » des " *Les Jeudis sous les arbres* " ou lors de la fête de septembre.

Les manifestations de quartier telles que la fête de quartier, la fête des lumières ou le festival « *Écoutez Voir ! à Poitiers Sud* », qui mobilisent plus de cinquante bénévoles n'ont malheureusement pas pu voir le jour. La grande fête « *Et après ça... la Grande Fête* », instant de joie et de rencontre pour l'ensemble des habitants du quartier, a pu être mise en place avec l'énergie d'une cinquantaine de bénévoles qui se sont investis de 7h du matin à plus de 2 heures du matin.

Un grand, un très grand merci à eux.

L'accompagnement de groupes d'enfants et d'adolescents, l'aide aux devoirs mobilisent **plus de 544 h de bénévolat**.

Enfin, le pilotage de l'association par les habitants élus au Bureau et au Conseil d'Administration représente plus de **1000 heures** de présence cumulée en cette année très spéciale.

► Les instances statutaires

L'article 10 de nos statuts stipule que l'association est administrée par cinq instances :

- L'Assemblée Générale,
- Le Conseil d'Administration,
- Le Bureau,
- La Commission personnel,
- Les Commissions thématiques.

• Le Conseil d'administration :

Il est composé de **19 membres élus** par l'assemblée Générale (17 représentants des habitants, 2 représentants des associations). Il est investi des pouvoirs les plus étendus. Il gère les biens et intérêts de CAP Sud, détermine l'emploi des fonds, propose le budget prévisionnel et en assure le suivi.

C'est le Conseil d'Administration qui arrête et gère les orientations de CAP Sud.

En 2020, il s'est réuni à 19 reprises pour :

- Projet social de territoire : calendrier et restitution de l'enquête sociologique,
- Évaluation de la Convention Pluriannuelle d'Objectifs : présentation des premiers résultats,
- Point sur les travaux à CAP Sud et financement de l'opération,
- Délégation : modifications de règlements et de statuts, création d'une commission,
- Achat du Food Truck,
- Point Territoire Zéro Chômeur sur Poitiers Sud,
- Programmation culturelle 2020/2021 et impact du COVID 19,
- Point financier et budgétaire au 31/08/2020,
- Accompagnement ACCOLADES sur le projet social de territoire,
- Préparation d'une commission de gouvernance associative ,
- Collectif des Maisons de quartier.

• Élection du bureau:

Le Bureau est composé de 8 membres désignés par le Conseil d'Administration. Il est chargé d'assurer l'ensemble des tâches à caractère administratif et technique découlant des décisions prises par le Conseil d'Administration. Il rend compte de son travail à chaque réunion du Conseil d'Administration.

Il s'est réuni à **14** reprises en 2020.

► Les commissions

Certains membres du Conseil d'Administration se sont investis dans différentes commissions ou groupes de travail :

• Commission du Personnel :

Composée de trois administrateurs, elle assure le suivi de la fonction « *Employeur* » de l'association. Elle s'est réunie notamment pour valider le plan de formation et les différents jurys de recrutement.

• **Commission « *Projet social de territoire* » :**

Mandatée par le Conseil d'Administration, elle est en charge de la construction de la démarche " *Projet social de territoire* ". Elle a proposé au Conseil d'Administration la méthode de construction, qui s'appuiera sur un diagnostic social, accompagné par l'université de Poitiers.

• **Commission financière :**

Elle est composée de la trésorière accompagnée de 3 administrateurs, de la comptable et du directeur. Elle s'est réunie quatre fois en 2020. Sa mission est d'assurer le suivi de l'exécution du budget voté par le Conseil d'Administration et de proposer un budget prévisionnel pour l'année suivante.

• **Commission gouvernance associative :**

L'année 2021 va être marquée par le départ en retraite de notre actuel directeur Dominique Rudnik. En effet il cessera ses fonctions au 1^{er} octobre 2021. Afin de permettre un recrutement et une transition douce, le Conseil d'Administration a constitué une commission « *ad hoc* ». Celle-ci a proposé une méthode qui a été validée par le CA d'octobre : un accompagnement par un cabinet extérieur dans le cadre d'un « *ZOOM Rh* » proposé par UNIFORMATION. Il se déroulera sur l'année 2021. Il a pour but de mettre en place le processus de recrutement, de planifier l'écriture de la fiche de poste du directeur/directrice et d'assurer un accompagnement à la prise de poste par les administrateurs.

• **Suivi du G.E.S.C :**

En tant que membre fondateur du Groupement d'Employeurs Socioculturel, nous disposons de deux sièges au sein de cette association. Le G.E.S.C permet la mutualisation d'emplois, il offre de meilleures conditions de travail notamment aux animateurs. Au total sur l'année 2020, 6 salariés sont mis à disposition de CAP Sud par le G.E.S.C (postes d'animateurs du Pôle éducatif et poste de chargée de communication).

3 • LES SALARIÉS

L'association a employé **67 personnes en 2020** dont :

- **20 personnes** à temps plein,
- **21 personnes** à temps partiel (3/4 ETP),
- **13 personnes** à temps partiel (mi-temps et 3/4 ETP),
- **5 personnes** à temps partiel inférieur à un mi-temps,
- **8 personnes** en contrat d'engagement éducatif, pour les accueils de loisirs des mercredis et vacances scolaires,
- **3 animateurs d'atelier** (Gym, yoga etc),

L'association a employé des intermittents du spectacle. **6 salariés du G.E.S.C** sont mis à disposition de CAP Sud à temps partiel.

Afin de répondre au mieux aux objectifs fixés par l'association, les salariés ont bénéficié de formations professionnelles sur des thématiques liées soit au territoire, soit au public, soit à l'élargissement de leurs compétences.

► Formations en 2020 :

Formations diplômantes :

- B.A.F.A : 4 salariés
- B.P.J.E.P.S : 3 salariés
- D.U.T Carrières sociales : 2 salariés

Formations « Maintien des compétences »

- Logiciel CLOE paie /compta : 3 salariées
- P.S.C.1 : 12 salariés
- C.L.A.S : 6 salariés

Au total, **26 salariés différents**, soit 263 jours de formation.

Cette politique de qualification des ressources humaines se heurte aux changements de la politique nationale de l'emploi : fin des emplois aidés, modification des règles de financement de la formation professionnelle.

4 • LES ACTIONS

Durant l'année 2020, nous avons poursuivi les actions du projet social de territoire. Celles-ci seront développées, dans le présent rapport d'activités, en thématiques :

- L'action culturelle,
- Le spectacle vivant,
- Les actions éducatives,
- Les actions d'insertions,
- Les actions d'Animation du Territoire.

La situation sanitaire du pays, les deux confinements et les différents protocoles qui se sont succédés ont modifié profondément nos actions.

Si les décisions gouvernementales ont conduit à la fermeture des portes du bâtiment, CAP Sud n'a jamais cessé sa présence dans le quartier aux cotés des habitants :

- ❶ Appels téléphoniques à nos adhérents pour maintenir un lien,
- ❷ Maraudes de quartier,
- ❸ Distribution d'attestations,
- ❹ Porte à porte sur Bellejouanne,
- ❺ Distribution des devoirs,
- ❻ Aide à la scolarité,
- ❼ Maintien de l'aide alimentaire,
- ❽ Accueil de bénévoles.

Ces actions, pour la plupart « hors les murs », sont les marques de l'agilité des équipes et de leurs capacités à inventer, à innover des actions dans l'urgence pour être chaque jour aux cotés des habitants.



5 • LE PÔLE ÉDUCATIF

Le pôle "Éducatif" articule différents lieux d'accueil réunissant l'enfance, la jeunesse et la famille.

Dans le contexte actuel de crise liée à la pandémie de COVID-19, les actions en direction des enfants, des adolescents, des jeunes adultes et de leurs parents, se sont vues fortement impactées.

L'enjeu était de taille : préserver le lien malgré la distanciation physique qu'imposait le confinement. Dès les premiers jours du confinement, les animateurs du pôle éducatif ont expérimenté une nouvelle forme de lien pour continuer à répondre aux besoins des publics. Nous étions là, mais différemment.

PENDANT LE CONFINEMENT...

• La distribution des devoirs pour les enfants et les jeunes du quartier

L'école M. Pagnol s'est organisée pour déposer les devoirs directement sur le site de l'école.

L'école E. Pérochon envoyait l'ensemble des leçons et devoirs par e-mail aux familles. Un enseignant, sur rendez-vous, pouvait recevoir des parents pour donner des versions papiers.

La mise en place de la continuité pédagogique à distance a pu fragiliser l'apprentissage scolaire. Pas d'ordinateur à la maison, pas d'imprimante, une connexion internet vacillante, des difficultés à comprendre les consignes écrites des enseignants. Nous avons travaillé dès la première semaine avec les deux équipes enseignantes des écoles pour mettre en place une distribution des devoirs dans le quartier pour les familles.

- Chaque lundi, les enseignants envoyaient les contenus pédagogiques de leur classe et l'impression des devoirs s'organisait à CAP Sud par l'équipe d'animation.

- Chaque mardi, durant l'ouverture de l'épicerie sociale nous avons distribué les devoirs pour les familles qui le souhaitaient.

- Chaque semaine, **41 familles et 73 enfants** et jeunes ont pu récupérer les leçons et les devoirs pendant toute la durée du confinement soit :

- 28 familles pour l'école M. Pagnol = **51 enfants**

- 8 familles pour l'école E. Pérochon = **11 enfants**

- **10 jeunes** du collège Henri IV

Une collaboration avec l'école Maternelle M. Pagnol c'est mise en place pour la distribution de kits d'activités pour les enfants de l'école.

Lors du premier confinement, les collèves ont utilisé l'application Pronote pour les leçons et devoirs avec les jeunes.

À CAP Sud, nous avons voulu maintenir l'accompagnement des devoirs avec les collégiens. Ainsi, nous leur avons permis de nous contacter pour faire leurs (nombreux) devoirs. Bien que nous ayons pu en aider quelques-uns grâce à des "visio-rendez-vous", nous avons rapidement cherché un moyen pour les accueillir dans nos locaux afin de les mieux les accompagner. L'impression des devoirs et l'aide aux devoirs en petit nombre, nous a permis d'aider les plus en difficultés. Ils étaient quatre par jour, à rattraper leur retard ou poursuivre le travail déjà commencé à la maison. C'était un moment compliqué pour les jeunes qui n'avaient plus leurs professeurs comme repère, mais seulement Pronote.

Ce moment est néanmoins une des réussites de l'année 2020 car nous avons su écouter les jeunes et avons cherché à nous adapter au mieux à leurs attentes et leurs besoins.

• Les appels aux familles

En mars 2020, nous avons dû rester chacun dans "nos maisons", nous n'avions de contact avec les parents. Nous nous sommes retrouvés dans une situation d'éloignement prolongé. Pour palier à l'isolement, nous avons choisi d'appeler toutes les familles. Les animateurs à tour de rôle ont appelé les familles afin de prendre des nouvelles sur le moral, l'organisation des devoirs, répondre aux éventuelles questions ou difficultés rencontrées, donner des idées d'activités, ... Des échanges plus ou moins long, en fonction des familles à de simple sms permettaient de rester en contact.

☞ Pour l'école M. Pagnol :

- 97 familles adhérentes ;
- 86 familles avec lesquelles il y a eu des contacts réguliers ou au moins une fois ;
- 11 familles : pas de contacts (soit n° non attribué, pas de n° etc...);
- 2 familles ne souhaitaient pas être rappelées.

☞ Pour l'école E. Pérochon :

- 110 familles adhérentes ;
- 31 familles avec lesquelles il y a eu des contacts réguliers ou au moins une fois ;
- 19 familles : pas de contacts (soit n° non attribué, pas de n° etc...);
- 2 familles ne souhaitaient pas être rappelées.

• Donner la parole aux familles :

Avec la fermeture de la restauration scolaire, de nombreuses familles ont rencontré des difficultés à assurer les repas quotidiens de leurs enfants. Une famille du quartier a participé à une visio-conférence avec Monsieur Le Maire pour exposer les difficultés que pouvait provoquer le confinement dont celle des repas à la maison.

• L'expérience des Maraudes :

L'ensemble des maisons de quartiers de la ville s'est organisé pour effectuer des « maraudes » dans les différents quartiers à partir du 26 mars 2021. Les premières maraudes ont débuté aux 3 Cités, la M3Q, la Blaiserie et à CAP Sud. Trois fois par semaine et pendant deux mois les animateurs des différentes maisons de quartier sont allés à la rencontre des habitants pour garder le lien, recenser les besoins, aider, conseiller, orienter, signaler d'éventuels problèmes, fournir des masques, des attestations etc...

« C'était très enrichissant d'aller sur d'autres territoires de Poitiers, d'échanger sur les pratiques des autres maisons de quartiers, de voir d'autres habitants, d'autres problématiques. Faire face à certaines situations auxquelles nous n'étions pas confrontés habituellement. J'ai eu le sentiment de remplacer des institutions qui étaient fermées pendant le confinement. »

Aymeric, animateur pôle éducatif

• Les démarches individuelles, des demandes fortement en hausse :

Les démarches numériques et la nécessité de passer par l'informatique auprès des organismes ont fait naître une forte demande d'accompagnement pour effectuer ces requêtes individuelles. Ce besoin s'est considérablement augmenté au cours de l'année avec, notamment, la fermeture temporaire des accueils physiques de la majorité des institutions administratives. Pour répondre à cela, des permanences ont été créées permettant d'accompagner les personnes sur leurs démarches administratives.

Au cours de l'année, environ **250 accompagnements** ont été effectués, correspondant ainsi environ **70 familles du quartier**.

Parmi les personnes accompagnées, les démarches liées au numérique représentent environ 70% des demandes.

Il peut s'agir d'impression ou de scanne de documents, d'envois de mail, d'aide à la constitution de dossiers en ligne.

Les demandes concernent également des problématiques liées à la lecture, à la réadaction des dossiers, à la création de CV, de lettres de motivation et autres courriers, également sur l'accompagnement à la formulation orale de prise de rendez-vous ou de contact auprès d'institutions.

LE DÉCONFINEMENT EN MAI, LE RETOUR PROGRESSIF À L'ÉCOLE

Les annonces concernant le retour à l'école se sont multipliées et sont devenues concrètes lors d'une annonce du premier ministre. Le sujet du retour progressif à l'école a été au cœur de nos préoccupations. En amont, une rencontre a eu lieu avec les responsables de site de Poitiers Sud, du service éducation de la Ville de Poitiers, de la restauration scolaire, des directeurs des écoles élémentaires et maternelles des groupes scolaires M. Pagnol et E. Pérochon et de la responsable du pôle éducatif de CAP Sud. Nous étions tous mobilisés autour de la table afin de réfléchir ensemble sur les différentes organisations pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions.

Le 11 mai 2020, aux côtés des enseignants, les animateurs de CAP Sud ont retrouvé leurs postes dans les écoles, pour encadrer les enfants, assurer le service de restauration et le temps périscolaire. L'équipe d'animation a dû s'adapter à un nouveau protocole et des changements réguliers.

• Les balades familiales :

Après ces nombreuses semaines de confinement, certaines familles avaient des craintes concernant le retour à l'école pour leur(s) enfant(s). Afin d'assurer, de la meilleure manière possible, la transition entre la maison et le retour à l'école, l'équipe d'animation a proposé des sorties familiales. Nous avons accompagné

ces familles pour les rassurer, leur redonner confiance au sein de l'espace public, en proposant, avant l'été, des promenades au sein même du quartier. Neuf animateurs ont accompagné **vingt familles** entre le 11 mai et le 18 juin 2020.

« Cela fût une découverte plus approfondie des familles ou des personnes avec qui nous avons fait ces sorties. Il y a sûrement des personnes qui n'ont pas été ciblées à ce moment-là. J'ai passé de bons moments avec les familles à travers des jeux, des balades et des invitations à prendre le goûter. »

Aymeric animateur pôle éducatif

UN ÉTÉ À L'ACCUEIL DE LOISIRS

La période estivale a été un enjeu particulier, du fait de l'impossibilité pour de nombreuses familles de pouvoir partir en vacances, pour des raisons financières, salariales ou de mobilité (ex. : déplacements à l'étranger impossibles, normes sanitaires drastiques dans les structures de tourisme, etc..)

Un de nos objectifs principaux était que les enfants et les jeunes puissent retrouver la vie qui a été suspendue pendant le confinement: être avec leurs copains, leurs copines, jouer, courir, reconstruire des relations sociales ordinaires... À nous de jouer !



QUAND LA COVID NOUS AMÈNE À FAIRE ÉVOLUER NOS PRATIQUES DANS NOS ACCUEILS DE LOISIRS

Quelques chiffres de fréquentation des accueils de Loisirs 3-14 ans :

En 2020 :

- **19 jeunes** de 11 à 16 ans inscrits au secteur jeunes durant le mois de juillet
- **174 enfants** de 3 à 11 ans inscrits à l'accueil de Loisirs et au Pas'Ados

Nous avons été contraint de fermer l'ALMA en lien avec le contexte sanitaire : suspension des activités physiques.

En Comparaison à 2019 :

- ☞ **19 jeunes** de 11 à 16 ans inscrits au secteur jeunes en juillet et en août
- ☞ **172 enfants** de 3 à 11 ans inscrits à l'accueil de Loisirs et au PAS'Ados
- ☞ **55 jeunes** inscrits à l'ALMA les trois première semaines d'août et la dernière du mois de juillet

Pour les vacances d'été 2020, nous avons expérimenté un nouveau mode de fonctionnement. Nous avons décidé de ne pas anticiper nos programmes d'activités. Les animateurs ont réfléchi à des thèmes servant de "fil rouge" à proposer aux enfants. En début de semaine les équipes ont immergé les enfants dans des univers différents pour les amener à proposer eux-mêmes des activités. Le planning « *mouvant* » de la semaine était ensuite réalisé à partir de toutes ces idées lors d'une réunion d'équipe le lundi soir.

Les enfants ont ainsi exploré des thématiques variées telles que « *Sauvons la planète* », « *Tous artistes !* », « *À la recherche de l'éléphant* » ou « *Bien-être et émotions* ». Le Pas'ados a proposé un thème « *Une semaine, une couleur* » tout au long de la période.

Les retours des enfants et des parents sur ce fonctionnement ont été positifs. Les équipes ont réussi au fil de l'été à s'approprier cette idée. Nous avons donc décidé de conserver ce fonctionnement pour les périodes de vacances à venir. La COVID 19 nous a amené à faire évoluer vers de nouvelles pratiques :

l'ALSH émancipateur.

• **L'ALSH émancipateur, c'est quoi ? ça sert à quoi ?**

(Extrait de la fédération des centres sociaux de la Vienne)

On veut accompagner les enfants à se réaliser afin qu'ils comprennent mieux leur environnement, qu'ils en maîtrisent les enjeux. L'idée est qu'ils deviennent des citoyens de demain responsables et/ou responsable de demain. Nous visons à ce que l'individu soit scénariste et acteur de ses choix. L'accueil de loisirs émancipateur devient alors un lieu d'expression et de partage qui permet aux enfants d'exprimer leurs opinions, d'écouter et de confronter à celles des autres afin de pouvoir se former sa propre opinion sur son environnement. Ainsi l'enfant développe sa capacité à penser, son esprit critique : en donnant son avis, en remettant les choses en questions, en argumentant ses critiques, en assumant ses choix, en utilisant les clefs de compréhension mise à sa disposition dans l'ALSH. Cette démarche a pour but de démontrer que les enfants sont capables : on veut valoriser et montrer que leur expression est essentielle.

PENDANT L'ÉTÉ, MISE EN PLACE DES AIDES AUX VACANCES POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

• **L'aide de l'association Table Ronde :**

Même si l'association Table Ronde a fermé ses portes, elle contribue aux loisirs des enfants et des jeunes du quartier en apportant une aide financière aux familles. Son souhait, est de soutenir les familles du quartier, qui ont des difficultés financières pour inscrire leur(s) enfant(s) au sein des différents accueils de Loisirs sous forme de dons auprès de CAP Sud. Les membres de l'association ont pour volonté de faciliter l'accès aux loisirs et d'offrir aux enfants la possibilité de passer des vacances au centre.

Pour l'été 2020, l'association a aidé financièrement **7 familles soit 15 enfants.**

• **L'aide du conseil Général :**

Le Conseil Général de la Vienne apporte une aide financière aux familles pour les inscriptions d'été pour les différents accueils de Loisirs. Les familles ayant un quotient familial inférieur à 450 euros au 1^{er} janvier de l'année peuvent bénéficier d'une aide de 27€ par enfant.

Cette année **23 enfants et 14 jeunes** ont pu participer aux activités proposées aux Accueil de Loisirs.

QUAND LA COVID NOUS AMÈNE À INVENTER DES NOUVELLES PRATIQUES : LES ANIMATIONS DE RUE À POITIERS SUD... «ÇA BOUGE EN BAS DE CHEZ VOUS!»

Le projet consistait à investir le quartier pendant les deux mois d'été, de proposer un panel d'animations à différents endroits, afin de dynamiser l'espace public (alors qu'elle avait, avant ça, totalement disparue pendant la période de confinement). Nous souhaitons ainsi permettre aux familles ayant été contraintes de rester tout l'été chez elles, de pouvoir malgré tout, profiter de cette période. L'objectif pour nous était également de pouvoir, en respectant les règles sanitaires, créer des espaces de rencontres avec les habitants, directement au cœur de leur quartier. Cela nous permettait ainsi d'être au plus près des habitants et de garder/créer un lien avec eux.

• Mise en œuvre des animations de rue :

Après avoir travaillé sur un programme intitulé « *Ça bouge en bas de chez vous !* », nous avons couvert les deux mois de notre présence et animations.

Bien que majoritairement à destination des enfants de la tranche d'âge 7-12 ans, les activités, qui se voulaient sportives, conviviales ou culturelles, visaient l'ensemble des habitants. En effet, notre proposition des « *Mardis de l'été* », évènement estival de partages et de jeux divers et les « *Jeudis sous les arbres* », ont réuni les habitants autour d'un moment culturel et festif. Afin de varier les propositions, certaines animations ont été mises en place avec des acteurs du territoire. Nous avons ainsi sollicité la médiathèque pour des temps de lecture extérieurs et les services sportifs de la ville pour mettre en lien nos animations. Dans l'objectif de couvrir plusieurs secteurs du quartier, nos animations se déplaçaient chaque jour sur les différentes iris, afin que tous les habitants aient des propositions d'activités au plus près de chez eux. (CAP Sud, Bellejouanne, Pierre Loti, le stade des petites vallées)



• Les animations de rues, d'un aspect global, affichent un résultat positif.

☞ **7 semaines d'animation dans la rue** pour les jeunes, les enfants et les familles.

☞ **70 propositions** pendant tout l'été

La participation des habitants était au rendez-vous, avec des variations de mobilisation selon le créneau horaire et le lieu. En effet, alors que la participation a toujours été d'un minimum de 10 enfants sur les animations qui leur étaient destinées en soirée, elle était de plus en plus faible sur le créneau de la matinée au fur et à mesure de l'été. De même, la présence d'enfants et des familles a été systématiquement plus forte lorsque nous étions au sein du quartier de Bellejouanne, alors qu'elle était plus faible, voire inexistante lorsque nous étions à Pierre Loti ou au Stade des petites vallées. Lors des évènements les « *mardis de l'été* », la participation était très élevée et satisfaisante puisqu'ils réunissaient environ chaque mardi **40 à 50 personnes**. Nous avons noté que des parents venaient pour se retrouver.



Les familles ont été satisfaites de voir leurs enfants participer aux animations de rue sur l'ensemble de la période estivale. Certaines familles ont également fait part de leur reconnaissance quant à la présence d'animateurs quotidiens auprès des enfants.



De notre point de vue d'animateurs, l'expérience a également été enrichissante et satisfaisante puisqu'elle nous a permis d'être immergés dans la vie du quartier, d'être au plus près des habitants, et ainsi, soit de les rencontrer, soit de les découvrir autrement. Ces animations nous ont également permis de connaître davantage le fonctionnement du quartier et les habitudes des familles.

Cette analyse du quartier que nous avons pu effectuer grâce à notre présence sur tout l'été, nous permet d'envisager la reconduction d'un tel projet en l'adaptant aux habitudes des habitants. En effet, le quartier de Bellejouanne étant naturellement le plus animé par la présence des enfants de tout âge en soirée, les propositions devront sans doute s'y concentrer, sans pour autant en oublier les autres quartiers. Afin de s'adapter à l'ensemble de la population présente, nos animations devront également davantage s'adapter (tranches d'âges, jeunes enfants, filles, ados, familles). Les horaires seront retravaillées, de façon à se concentrer sur les moments où les habitants sortent, c'est-à-dire, en soirée, aux alentours de 18h30 à 22h.



propositions devront sans doute s'y concentrer, sans pour autant en oublier les autres quartiers. Afin de s'adapter à l'ensemble de la population présente, nos animations devront également davantage s'adapter (tranches d'âges, jeunes enfants, filles, ados, familles). Les horaires seront retravaillées, de façon à se concentrer sur les moments où les habitants sortent, c'est-à-dire, en soirée, aux alentours de 18h30 à 22h.

LA RENTRÉE SCOLAIRE EN 2020

Le protocole sanitaire était toujours de rigueur mais il s'est renforcé au fil des mois, le zonage par classe, la distance d'un mètre par groupe classe dans la restauration, le port du masque à partir de six ans, le non brassage des enfants, l'arrêt des activités physiques et sportives, puis la distance de deux mètres dans la restauration. Ces différentes adaptations ont demandé aux équipes d'animation une grande réactivité et une grande adaptabilité. Bien que tous les enfants et les jeunes soient réceptifs aux évolutions des protocoles, ceux-ci sont difficiles à comprendre, à mettre en pratique engendrant parfois un inconfort.

Dans ce contexte, un besoin a été clairement identifié au sein de l'équipe d'animation : celui de soutenir et d'écouter les familles dans leurs préoccupations quotidiennes. Ce soutien s'est traduit par la mise en place d'actions favorisant les échanges et l'écoute de chacun.

Il est essentiel de créer des actions et des projets qui vont permettre aux enfants et aux jeunes de se réapproprier un cadre de partages, d'échanges et d'ouverture aux autres. Pour répondre à ces attentions, nous avons mis en place plusieurs activités "*p'tites bulles*" des plaisirs immédiats, comme les ateliers couture avec Adèle, Lexane et Justine, les cabanes d'Adélie, les ateliers d'arts plastiques de Anush sans oublier les actions de tous les animateurs qui agissent au quotidien et s'adaptent à la situation actuelle en restant positifs.

DES ANIMATIONS EN 2020 !

• Une soirée jeux de société à l'accueil Périscopolaire Ernest Pérochon :

L'année dernière nous avons pris l'habitude de nous retrouver les vendredis de "veille de vacances" pour partager un moment convivial, notamment autour de jeux de société. Enfants, parents et animateurs s'amusaient, rigolaient, discutaient, mangeaient ensemble tout en jouant. Un moment où nous avons pris plaisir à nous rencontrer, faire connaissance ou encore créer des liens autrement qu'à la porte de l'école. La première de l'année 2020 fut aussi la dernière dû au contexte sanitaire.



• Un loto à l'accueil Marcel Pagnol :

Au périscopolaire l'école M. Pagnol, la soirée de "veille de vacances" de février 2020, a été un moment convivial réunissant de nombreux parents auprès des enfants de l'accueil.

L'équipe d'animation et les enfants ont invité les parents à venir jouer au loto avec eux. L'objectif était de passer une soirée conviviale et divertissante.

Adultes et jeunes, **environ 90 personnes** ont joué pour des lignes ou des cartons pleins, juste pour s'amuser et gagner le gros lot : une citrouille des cagettes de la Boivre !

• L'art au Secteur jeunes :

L'année 2020 fut également une année riche artistiquement notamment grâce aux différents intervenants venus apporter leur savoir aux jeunes :

- Audrey (chanteuse d'Audrey et les faces B) est venue parler de son parcours et de son métier de chanteuse.

- Syrk est intervenu pour un stage de graff. Le mur du garage a été repeint avec un groupe de jeunes, inscrits au secteur jeunes mais également auprès de jeunes dans le cadre des animations de rue.

- Lhomé a animer un atelier d'écriture avec les adolescents. Ils ont pu rédiger et rapper des textes que l'artiste a ensuite mixé. Le fichier audio est toujours disponible à l'écoute.

- Elsie Griffith a fait chanter des chants de Noël aux jeunes, l'idée d'une chorale a germé dans nos esprits.

Merci aux artistes, aux Jeunesses Musicales de France et à l'association " Le Miroir" qui ont permis aux jeunes de toucher du doigt des domaines artistiques difficile d'accès.

• La discrimination, si on en parlait.

Un groupe de 10 jeunes filles du secteur jeunes a réalisé un podcast pour parler des discriminations :

"Y'a-t-il une différence entre les jeunes de la ville et de la campagne ? Y'a-t-il une différence quand on est une fille ? Et la couleur de peau ? Mais d'ailleurs c'est quoi la différence ?"



Elles se sont interrogées, elles ont interrogé des adultes pour répondre à toutes les questions qu'elles se posaient autour des discriminations, des stéréotypes et des préjugés.

Pour réaliser ce projet, Marie Rimbert de la Compagnie Arlette Moreau a accompagné le groupe durant 4 mois.

• La Récré des Parents :

L'année 2020 a démarré avec la reconduite, comme les années précédentes, de ces temps de rencontres entre parents. A trois reprises en début d'année, correspondant à une fréquence d'une à deux fois par mois, les vendredis matins, à MédiaSud, les parents se sont retrouvés, après avoir déposé leurs enfants à l'école, pour discuter de parentalité, d'éducation, de l'école etc. Delphine Lebihan, psychologue spécialisée dans l'enfance, est intervenue sur un des ateliers, permettant ainsi de développer avec elle des échanges autour d'une thématique choisie par les parents.

En 2020 nous avons réalisé **deux cafés- parents** dont 1 avec une psychologue, **14 parents** différents ont participé.

• Un séjour en famille aux vacances d'octobre :



Un départ en week end a pu être organisé du vendredi 16 octobre au dimanche 18 octobre.

Six familles, soit **25 personnes** ont ainsi pu aller passer un week end à l'île d'Oléron.

Chaque famille disposant de son mobil-home, ont pu profiter d'un week end à l'air marin et aller à la rencontre du Fort Boyard.

• Des sorties en familles :

Une grande sortie pour aller voir un match de foot au stade de la Matmut à Bordeaux a eu lieu le 28 février 2020. 19 familles, soit **44 personnes** ont pu aller acclamer les Girondins de Bordeaux.

Quelques petites sorties au bois de St Pierre ou en forêt ont pu être organisées, afin de prendre l'air en famille, en petit groupe, en février et en octobre.

DES PROJETS QUI CONTINUENT !

• Grains de loisirs :

Existant depuis 2014, ce dispositif permet aux familles de capitaliser et de convertir leur investissement dans les actions de CAP Sud, que ce soit dans les activités de loisirs pour eux ou pour leurs enfants. Ainsi, tout au long de l'année, à l'occasion de spectacles et d'événements, les habitants viennent prêter main forte en cuisine pour réaliser des repas ou amuse-bouches. Ces moments en cuisines sont riches en partage, puisque chacun y a sa place, avec ses propres compétences, que ce soit en étant porteur de l'atelier, en présentant sa propre recette, en étant qu'apprenant et/ou participant.

A l'issue de ces ateliers « *cuisine* », les participants se voient remettre des coupons « *Grain's de loisirs* », qui ont une valeur limitée dans le temps et qu'ils peuvent utiliser comme ils le souhaitent pour participer aux différentes activités proposées par CAP Sud. Les Grains de loisirs réduisent ainsi les coûts des activités et valorisent la participation des habitants.

En 2020, **11 ateliers** « *Grain's de loisirs* » ont pu être menés, inscrivant ainsi **32 participants**, ce qui a permis la participation de 22 familles différentes.

Les " *Grain's de loisirs* " sont majoritairement utilisés pour l'inscription des enfants sur les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires, pour des sorties et séjours en famille, et plus occasionnellement pour l'inscription à des activités de pratique amateur.

• **1001 Territoires** « *En associant les parents, tous les enfants peuvent réussir* » :

Déjà en janvier 2018, avec une première rencontre réunissant à la fois les parents, les administrateurs et les animateurs de différentes maisons de quartier autour de la question de la réussite éducative, CAP Sud s'était lancé dans la démarche qui défend que « *En associant les parents, tous les enfants peuvent réussir* ».

En 2019, CAP Sud s'est engagé à nouveau dans cette démarche, appelée maintenant 1001 Territoires, aux côtés de cinq autres maisons de quartier. L'objectif principal de ce processus est de faire alliance entre acteurs de l'éducation et parents, pour la réussite de tous les enfants.

En 2020, un manifeste, écrit à plusieurs mains issues de chacune des maisons de quartiers investies, a vu le jour. Celui-ci a pour vocation d'affirmer nos convictions et de fixer le cadre d'intervention de la démarche.

Etant convaincus que les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et qu'ils détiennent des savoirs et des compétences, CAP Sud souhaite s'investir dans cette démarche en se positionnant ainsi aux côtés des parents du quartier pour affirmer leur rôle et leur légitimité. L'objectif étant de constituer des groupes de parents, pour unir les forces en mutualisant les expériences et ressources de chacun, nous souhaitons créer la possibilité de travailler ensemble à la réussite de tous les enfants et de faire en sorte que les parents soient associés pleinement aux démarches et décisions relatives à l'éducation de leurs enfants.

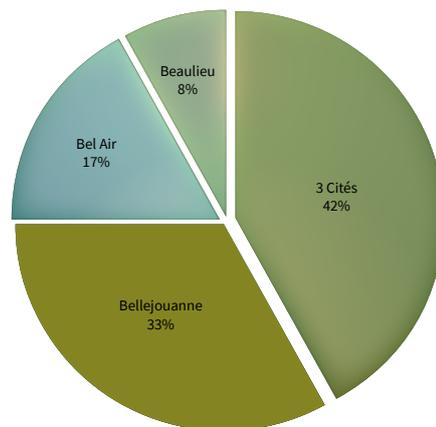
Ainsi, faisant écho à cette démarche et suite à plusieurs échanges informels à ce sujet, un groupe d'habitants (parents, adultes, jeunes adultes, lycéens et collégiens) se sont réunis pour traiter la problématique d'un manque de bus dans le quartier qui impacte leur quotidien. Le processus est encore en cours, et après avoir recensé les difficultés qu'ils rencontrent et cherché les solutions qui pourraient y remédier, le groupe souhaite solliciter les services compétents en les invitant à une rencontre.

7 • LE PÔLE INSERTION

SERVICE CIVIQUE DES 18 À 25 ANS

LES JEUNES : QUI SONT-ILS AU DÉBUT DE LEUR MISSION ?

• Lieu de résidence à l'entrée du service civique :



• Les problématiques d'insertion repérées par les jeunes et les partenaires sociaux :

Un faible niveau de diplôme et de qualification :

- ▶ 67 % des jeunes sont sans diplôme ni qualification
- ▶ 75 % ont un niveau inférieur au bac, 25 % ont un niveau bac et +

Une mobilité faible :

- ▶ 100% des jeunes se déplacent via le réseau de transport en commun, à pied ou à vélo. Aucun d'entre eux n'a le permis de conduire : Ils souhaitent bénéficier des aides régionales accordées dans le cadre de leur mission.

• Des problématiques sociales et économiques qui freinent l'insertion :

- ▶ L'ensemble des jeunes expriment un besoin d'aide dans la définition de leur projet professionnel, une majorité n'a pas d'expérience professionnelle,
- ▶ 67 % des jeunes n'ont aucun revenu et dépendent principalement de leurs familles (33% des familles bénéficient du RSA) ; 25% des jeunes bénéficient d'aide d'urgence et seulement 8% ont des revenus,
- ▶ 25% des jeunes déclarent une situation de logement insatisfaisante,
- ▶ Une situation de décrochage scolaire et d'isolement social. Le service civique est une occasion d'investir un cadre collectif,
- ▶ Faibles savoirs de base pour certains : lire, écrire et compter.

L'ENGAGEMENT EN 2019

Les missions proposées étaient à nouveau cette année d'une durée de 7 mois chacune et réparties de la manière suivante :

- Pour 6 jeunes du 6 janvier au 5 août 2020
- Pour 6 autres jeunes du 1er septembre 2020 au 31 Mars 2021

La répartition du temps de mission :

- 16 heures de chantier hebdomadaire en soutien à la vie associative locale,
- 4 heures d'accompagnement socio-professionnel hebdomadaire en collectif,
- 4 heures hebdomadaire dédiées à la formation civique ou à l'accompagnement individualisé en lien avec le projet professionnel.



LES CHANTIERS DE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS :

En 2020, du fait de la situation sanitaire plusieurs chantiers (festival de Brioux, carnaval, festival Écoutez Voir,...) ont été annulés. Les volontaires ont malgré tout pu s'investir dans une grande variété d'activités leur permettant d'appréhender différents savoirs faire et savoirs être.

Voici les actions de chantiers réalisées au bénéfice du Centre d'Animation :

• **Constructions bois et métal :**

- ❶ Construction d'un char de carnaval mais évènement annulé,
- ❷ Construction de deux établis mobiles pour notre atelier,
- ❸ Fabrication de cendriers en métal pour les évènements du quartier,
- ❹ Construction d'étagères,
- ❺ Construction de nichoirs,
- ❻ Fabrication de porte manteaux, de portes bottes pour aménager le vestiaire des volontaires.

• **Animation :**

Aménagement d'un circuit et animation d'une course de push cars pour la fête de quartier.

• **Logistique :**

- ❶ Montage du bar, des gradins en bois et des gradins de la salle despectacle, des manges debout, montage de la décoration pour la fête de quartier,
- ❷ Un soutien hebdomadaire à l'épicerie sociale du quartier où chaque lundi, deux volontaires sont intégrés à l'équipe de bénévoles et participent aux transports des denrées de la banque alimentaire vers CAP Sud, à l'étiquetage puis à la mise en rayon des produits.

• **Communication :**

- ❶ Diffusion de la plaquette de CAP Sud et de tracts pour les événements organisés dans le quartier,
- ❷ Maraudes dans Poitiers Sud pour aller à la rencontre des habitants, proposer des attestations et vérifier leurs besoins.

• **Peinture :**

- ❶ Du couloir et du hall de CAP Sud
- ❷ Des vestiaires des volontaires
- ❸ Du secteur jeunesse

• **Entretien des espaces verts autour de CAP Sud**

DES CHANTIERS EN SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES :

• Association la K7 à Poitiers :

- ① Peinture de loges,
- ② Entretien du jardin.

• Poitiers Jeunes :

Soutien à l'équipe cuisine à l'occasion du festival « Les expressifs ».

• Jardin de l'éveil :

- ① Découverte du chantier d'insertion,
- ② Maraîchage,
- ③ Installation d'un système d'irrigation.

NOS PARTENAIRES CETTE ANNÉE :

Pour l'accompagnement socio-professionnel des jeunes en individuel :

- ▶ La MLIP,
- ▶ L'ADSEA.

Pour les activités de chantiers et l'évaluation des savoirs faire et savoirs être :

- ▶ Association la K7 (Poitiers),
- ▶ Association l'Éveil (Poitiers),
- ▶ Les ateliers du Soleil et du Vent (Lusignan) : initiation de 2 jours à la soudure,
- ▶ Poitiers Jeunes dans le cadre du Carnaval de Poitiers et du Festival « Les Expressifs ».

Pour la mise en place d'ateliers collectifs :

- ▶ Mission Locale d'Insertion pour la mise en place d'une partie des ateliers collectifs,
- ▶ Le CSAPA,
- ▶ L'AFPA de Châtellerauld,
- ▶ Chantier d'insertion Inserstud,
- ▶ Chantier d'insertion Valoris,
- ▶ Entreprise d'insertion SITA Rebond.

REGARD SUR LES RÉSULTATS ET LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

• Un engagement particulièrement nuancé :

Cette année 2020 est particulièrement exceptionnelle de part ses résultats très nuancés. En effet, si la situation sanitaire nous a amenée à aménager la mission des volontaires, nous avons d'autre part dû mettre fin aux contrats de plusieurs volontaires et ceci pour d'autres raisons.

Explications :

• Suspension puis aménagement temporaire des missions du fait de la crise sanitaire :

Nous avons dû suspendre la mission de 5 volontaires du 17 Mars au 13 Mai 2020 à l'occasion du 1er confinement. Les volontaires ont continué de percevoir leur indemnité sur cette période et un temps hebdomadaire de visioconférence pour prendre des nouvelles a été assuré. A la reprise, nous avons organisé les missions par petits groupes afin d'assurer les gestes barrières et surtout pour que les jeunes puissent développer un maximum de savoir faire et savoir être en présentiel.

« J'ai appris à étiqueter, mettre en rayon, faire les panneaux d'information, à bien clouer, bien visser. J'ai appris à bricoler, à souder ». « Nous avons appris à travailler en équipe ».

Malgré une suspension temporaire de la mission, les réalisations avec les 5 premiers volontaires ont été conséquentes. En effet, cinq d'entre eux ont pu engager des démarches en lien avec un projet professionnel : visite de l'AFPA de Châtellerauld ; visite de Valoris ; visite de Sita Rebond ; mise en route d'un accompagnement d'une volontaire par le CAPÉE pour créer son entreprise ; stage de formation pour préparer une enquête métier ; 2 stages en entreprises (1 dans la vente et l'autre dans le bâtiment) ; positionnement sur une formation d'agent de sécurité pour une autre volontaire ; écriture de Lettre de motivation et de CV pour répondre à des offres emploi sur des entreprises et chantiers d'insertion.

« Cela nous apprend sur nous même : comment gérer notre stress, quelle posture avoir, comment s'exprimer ». « Je me rendre compte qu'il faut que je hausse la voix ».

Enfin, les trois modules de formation civique prévus ont été décalés dans le temps sur l'année 2020 et 2021 mais ils ont pu être assurés.

« J'ai pu découvrir le fonctionnement d'une association », « je connais les gestes qui sauvent ».

• Un engagement au quotidien particulièrement difficile à tenir pour certains :

Deux volontaires ont eu d'importantes difficultés à maintenir leur engagement dans le temps (fort absentéisme, retards, mise à pied, manque de motivation sur les actions de chantier ou de formation). Nous attribuons ces difficultés aux problématiques individuelles mais nous nous interrogeons sur le fait que la situation sanitaire ait pu amplifier le mal être de ces jeunes déjà vulnérables.

• Plusieurs interruptions de contrats pour diverses raisons :

- Un des volontaires a commencé sa mission mais n'a malheureusement pas pu la poursuivre au-delà de deux mois car l'agence du service civique a invalidé son contrat du fait de sa situation administrative. Nos demandes de recours auprès de la DDCS et du service international de l'agence du service civique n'ont pas permis de faire valoir ses droits à un contrat. CAP Sud l'a donc indemnisé à ses frais pour son engagement mais il n'a pas pu poursuivre sa mission,

- Un des volontaires a abandonné sa mission en Novembre et nous avons dû mettre fin à son contrat au motif d'un abandon de poste,

- Nous avons dû mettre fin aux contrats de trois volontaires sur motif de « faute grave ».



LES ENJEUX POUR DEMAIN

• Un plaidoyer pour une évolution du dispositif service civique :

Depuis la fin de l'année 2019, des discussions et des réflexions se sont engagées avec nos partenaires opérationnels et financiers sur la continuité de notre action avec pour support le dispositif service civique. Si notre projet est reconnu sur le territoire comme un outil utile, complémentaire et qui profite à l'insertion des jeunes dit les plus « vulnérables », il ressort que le dispositif service civique nous a posé à deux reprises certaines contraintes pour l'accompagnement des jeunes. Ceci nous amène au début de cette année 2021 à l'écriture d'un plaidoyer pour faire évoluer le dispositif national du service civique :

Selon nous et les partenaires sociaux qui nous accompagnent dans cette action, le dispositif service civique est particulièrement intéressant pour permettre aux jeunes de faire une première expérience de l'engagement, pour trouver une place au sein de la cité, mais aussi pour prendre le temps de préparer son projet d'avenir. Les jeunes que nous avons accompagné partagent ce point de vue et affirment une préoccupation centrale : préparer son avenir en avançant dans des démarches en lien avec un projet professionnel est une condition indispensable pour se sentir intégré et trouver son autonomie.

De notre point de vue, le cadre du service civique tel qu'il est actuellement dysfonctionne et notamment au niveau de l'accompagnement des jeunes les plus vulnérables. Il doit être repensé sur certains de ses aspects et il nous semble important de mener une réflexion à trois niveaux :

La nécessité d'un accompagnement renforcé au sein de certaines missions :

Les jeunes sans diplômes ni qualification représentent par exemple en 2018 seulement 25% des personnes qui accèdent à une mission de service civique. Pour donner une chance à cette partie de la population d'accéder au droit commun, il nous semble donc important que nos structures puissent avoir les moyens d'accueillir les jeunes en leur offrant un accompagnement renforcé et spécifique dans les modalités d'accueil.

L'indemnité :

Il est important de rappeler en premier lieu que le service civique doit rester un engagement et non pas un travail c'est-à-dire que les actions portées par les volontaires ne remplacent pas un emploi salarié.

Nous considérons que notre mission en tant qu'acteurs de jeunesse et d'éducation populaire est d'accompagner celle-ci à :

- Mieux appréhender le monde qui les entoure en apprenant à le connaître et à agir avec lui (les acteurs sociaux et économiques), à conscientiser sa place dans ce monde,
- À découvrir, échanger et agir sur des problématiques actuelles qui favorisent la cohésion sociale et le vivre ensemble : citoyenneté, environnement, solidarité, ...

De leur côté, ces jeunes souhaitent découvrir, expérimenter, prendre des responsabilités et ainsi développer une première expérience à faire valoir dans leur parcours d'insertion.

Pourtant, nous partageons l'idée avec plusieurs de nos partenaires que le versement d'une indemnité versée de manière systématique, quelque soit les présences du volontaire est un non sens sur le plan éducatif. Comment pouvons-nous en tant qu'acteurs éducatif de la jeunesse leur faire comprendre les attentes qui fondent la cohésion de groupe ? Comment les aider à préparer leur avenir si nos règles (celles du service civique) sont à l'opposé de celles du monde du travail s'ils ne peuvent pas appréhender des règles simples comme la ponctualité ou être présent. Comment un individu peut-il s'insérer s'il n'est pas capable de réaffirmer quotidiennement son engagement, pour soi même et pour les autres ?

Les stages en entreprises :

Au cours des différentes années, nous avons pu présenter notre projet à différents élus politiques au niveau local et national. Si Catherine Coutelle (députée de la Vienne) avait salué notre projet en le comparant à « une école de la seconde chance » au profit des plus vulnérables, Martin Hirsch, alors président de l'Agence du service civique nous avait félicité. Il avait eu un regard positif sur la mise en place d'un accompagnement renforcé et notamment sur la possibilité pour nos volontaires de partie en stage en entreprise. Si plusieurs acteurs du service civique ont eu comme nous cette pratique jusqu'à ce jour, nous ne comprenons pas pourquoi elle est aujourd'hui interdite.

Nous défendons ainsi l'idée qu'une réflexion est a mener entre acteurs avec les services en charges de la réglementation du service civique pour :

- Aménager les règles du service civique et permettre aux structures d'accueils d'accompagner les jeunes dit « vulnérables » dans les meilleure conditions.
- Au-delà d'une expérience d'engagement citoyen, permettre à ces jeunes, s'ils le souhaitent de partir en stage en entreprise, sur une durée limitée, pour pouvoir vérifier un projet professionnel dans le temps de sa mission. En lui permettant d'avancer dans la définition d'un projet professionnel, ce serait lui donner la possibilité d'accéder plus rapidement à un emploi ou de reprendre une formation à la fin de sa mission.

Ce qui est certain, c'est qu'en laissant ce dispositif particulièrement utile tel qu'il est, notre société cautionnera le fait de laisser une partie de notre jeunesse en situation d'exclusion.

TERRITOIRE ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

« Personne n'est inemployable » « Ce n'est pas le travail qui manque »,
« Ce n'est pas l'argent qui manque »

Le projet Territoire Zéro Chômeur sur Grand Poitiers a continué de mobiliser un grand nombre d'acteurs sur notre territoire cette année et ceci au travers d'actions diverses et variées. La proposition de loi prolongeant et étendant l'expérimentation Territoires Zéro chômeur de longue durée à au moins **50 nouveaux territoires** au cours des 5 prochaines années a été adoptée définitivement et à l'unanimité par les députés le lundi 30 novembre 2020. Cette étape formalise un peu plus les espoirs de chacun et nous motive à nous mobiliser pour faire avancer le projet et défendre la candidature de Grand Poitiers.

► Une nouvelle ressource pour le territoire et une réorganisation des missions :

CAP Sud emploie à mi-temps depuis le mois de Juillet une nouvelle professionnelle dans son équipe : Françoise Guérin. Elle est animatrice en charge de la mobilisation des personnes privées d'emploi à Poitiers Sud pour le projet Territoire Zéro Chômeurs.

► Les actions portées par CAP Sud :

- 6 bénévoles habitants du quartier se sont mobilisés cette année sur différentes instances du collectif, une vingtaine pour les trois quartiers de Poitiers,
- 2 Assemblées Générales des Personnes Privées d'Emplois ont été organisées,
- 4 réunions pour l'étude d'activités potentielles au démarrage de la future Entreprise à But d'Emploi : nettoyage de voiture par aspiration, compostage et aide aux courses,
- Participation à la diffusion du film « Nouvelle Cordée »,
- 18 ateliers autour de la mobilisation des personnes privées d'emplois.

Cette liste d'actions menées en 2020 permet de constater que l'implication de tous les acteurs du collectif, en particulier celle des Personnes Privées d'emploi impliquées depuis 1 ou 2 ans, prend de l'ampleur mois après mois, malgré le confinement.

Il ne faut pas pour autant évincer les difficultés rencontrées.

On a pu constater une baisse de motivation voire le retrait de quelques personnes privées d'emploi durant les 2 confinements.

La mobilisation de nouvelles personnes est restée très compliquée en raison du confinement et de l'attente de l'adoption de la loi, qui s'est faite attendre jusqu'en fin d'année.

► Perspectives :

Il reste 6 mois pour écrire et finaliser le projet. Encore beaucoup de travaux à mener.

Nous allons continuer notre travail entre les quartiers afin d'accentuer la dynamique de groupe et réaffirmer le projet inter-quartiers. Pour rappel, la future EBE (Entreprise à But d'Emploi) de Poitiers sera destinée aux PPE (Personnes Privées d'Emploi) des quartiers de Bel Air, des 3 Cités et de Bellejouanne.

Cela se traduira par un Porte à Porte pour l'Emploi (PAPE) dans les 3 quartiers ainsi que par une mutualisation des animations avec les PPE.

Les dates prévisionnelles à retenir :

- ☞ Le 3 mars 2021 : première réunion du CLE (Comité Local pour l'Emploi), instance décisionnaire de la future EBE
- ☞ Juillet 2021 : dépôt du dossier auprès de Grand Poitiers et du Département
- ☞ Septembre 2021 : dépôt du dossier auprès du Fonds ETCLD (Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée)
- ☞ Octobre/Novembre 2021 : réponse
- ☞ Janvier 2022 : ouverture de l'EBE

► Témoignages :

Stéphane CARTIER :

"Territoire zéro chômeurs me permet d'avoir un but, de rencontrer et d'être avec des gens. C'est un projet que je porte pour moi et pour les autres, il me permet de supporter la crise sanitaire que l'on traverse, de sortir et d'aller vers les autres. J'ai pu aussi développer des compétences comme la prise de paroles, l'assurance dans la relation à l'autre. J'ai rencontré des gens que je n'aurais pas connus autrement. C'est la première fois que je m'implique autant dans un projet."

Éric JOLY :

"Je participe à ce projet depuis 2019, en 2020 après le 1er confinement où tout s'est arrêté, j'ai vraiment craint que le projet n'aboutisse pas. Les ateliers de préparation et la présence de notre stand à la fête de quartier m'a redonné un peu d'espoir. Et puis la 2ème loi a été enfin votée à la fin de l'année du coup ma motivation est revenue à 100%."



8 • LA VIE DE QUARTIER

LES MANIFESTATIONS DE QUARTIER :

Tous les ans, dans la maison de quartier, la fête est de rigueur et investit différents lieux du quartier.

Le premier confinement du mois de mars 2020 dernière nous, des repères envolés, une respiration festive était de rigueur dans le quartier ! Une équipe de bénévoles, les différentes associations du quartier et les salariés n'ont pas baissé les bras pendant cette période inédite et ont, sans tarder, pensé « à l'après ». C'est d'ailleurs sur ce thème, très fédérateur, que la fête de quartier a adopté un nouveau visage, au Parc des Prés Mignons, samedi 5 septembre, baptisée « *Et après ça... la grande fête* », avec la mise en place des règles sanitaires.

La grande maison bourgeoise du 19e siècle a retrouvé sa superbe, elle a accueilli tout au long de la journée le bar du chantier de remobilisation et le tout nouveau Food Truck de CAP Sud. L'alléchante odeur des frites de Momo, Gilles et Christophe ont fait de nombreux adeptes !

Le tissu associatif du quartier comme chaque année a répondu présent autour du grand chêne et les habitués du vide grenier ont pris position autour de la ferme des Prés-Mignons.

Les manèges fitness de la Compagnie DUT ont tourné à plein régime toute la journée pour petits et grands. La journée a été rythmée par les interludes d'Alice Rosset, virtuose du piano, Lady Trafalgar et son fidèle acolyte, Long John Taverne, sont venus jeter l'ancre dans le parc pour faire frissonner les enfants avec leur "*Défi Pirate*". « *En dérangement* » de la Compagnie du Petit Monsieur, un spectacle muet et burlesque a enchanté le public.

La fête s'est poursuivie autour de la vieille maison bourgeoise illuminée par Rémi de Zo Prod, les mélodies riches et expressives de la fanfare de LaBulKrack ont amené une belle synergie à la soirée qui s'est clôturée par un magnifique feu d'artifice tant attendu !

LES JEUDIS SOUS LES ARBRES :

Convivialité, bonne humeur et partage étaient au rendez-vous chaque jeudi des mois de juillet et d'août 2020 dans les différents « iris » du quartier.

Ces moments festifs ont été inaugurés par l'accordéon de Cécile Tréhu au cœur de Bellejouanne. Sarah Barket et Tony Sauvion nous ont régalés sous les arbres du terrain des boulistes. La chorale des « *Folyglottes* » ont amené un moment convivial au cœur de l'iris de Pierre Loti. La saison des jeudis s'est clôturée par les « *Djembés sacrés* » de l'association Dieufe Dieule.

Et malgré les gestes barrières à respecter, les spectateurs ont profité avec joie de ces moments festifs.

9 • LES ACTIONS SOCIALES

L'ÉPICERIE SOLIDAIRE

L'épicerie solidaire propose des produits de consommation courante, des produits alimentaires, d'hygiène ou d'entretien à des tarifs adaptés. L'épicerie est approvisionnée majoritairement par la banque alimentaire de la Vienne, mais aussi par des achats à des producteurs locaux et à des plateformes solidaires.



LE FONCTIONNEMENT

Le Lundi

Tous les lundis, une équipe de **6 bénévoles**, aidée par 3 jeunes en services civiques du chantier de remobilisation et un jeune en service civique de l'Épicerie, mettent en place les rayons pour la journée de la vente du lendemain :

9h – 10h : première ramasse de produits secs ou surgelés à la Banque Alimentaire : environ 1 tonne de produits

10h – 11h30 : étiquetage, rayonnage des produits collectés

11h30 – 12h30 : deuxième ramasse de produits frais à la Banque Alimentaire (laitage, légumes, fruits, viandes, produits traiteurs diverses)

12h30 – 13h30 : étiquetage, rayonnage des produits collectés

13h30 : Évaluation des stocks collectés et mise en place de quotas si nécessaire pour certaines familles de produits en fonction du nombre de parts dans le foyer.

Le Mardi

Tous les Mardis, une équipe de **13 bénévoles** (deux équipes : matin/après-midi), aidée par 1 service civique de l'épicerie mettent en place la journée de vente.

Pour pouvoir accueillir les clients dans des conditions respectant les mesures barrières, nous avons réduit la jauge à 3 clients simultanément au sein de l'épicerie.

- Accueil des clients dans le hall de CAP Sud; c'est un moment qui nous permet d'échanger et de donner de l'information,

- Accueil des clients à l'Épicerie, où ils retrouvent divers rayons :

- Laiterie
- Traiteur
- Boucherie (servi par 1 bénévole)
- Boulangerie
- Surgelés
- Fruits et Légumes (servis par 2 bénévoles)
- Œufs (servis par 1 bénévole)
- Condiments
- Féculents
- Petit déjeuner/Goûters
- Bien-être et bébé

- A la fin de leurs courses, les clients passent en caisse, où trois bénévoles recensent chaque produit acheté sur une feuille de vente (= ticket de caisse) et leur indique la somme due.

- Un bénévole est chargé du réassort des rayons tout au long de la vente et de la maintenance dans la réserve.

- Chaque paiement est répertorié par un bénévole sur un tableau et sur le logiciel Passerelle pour pouvoir avoir un suivi administratif et statistique. Les clients indisponibles sur leur créneau, ont la possibilité de passer à 16h ou de faire un drive par téléphone. Nous avons en moyenne 2 drives par mardi.

LES CLIENTS EN QUELQUES CHIFFRES

Chaque client est muni d'une carte qui lui définit son heure de passage; La prescription et sa durée sont définies par un prescripteur social.

Nous avons 12 créneaux horaires différents et 12 couleurs de cartes différentes. Cela va permettre un roulement au niveau des horaires pour chaque client.

► Indicateurs généraux de distribution par iris :

Iris	Nb de foyers inscrits	Nb de clients inscrits	Nb de passages familles	Nb de passages clients
Bellejouanne	118	392	1938	7696
Chilvert	26	59	333	873
Près Mignons	9	32	151	634
Pointe à Miteau	0	0	0	0
Total	153	483	2423	9204

► Composition des foyers :

	Nb de personnes
Foyers inscrits	153
Personnes seules, sans enfant	40
Personnes seules, avec enfants	41
Au moins 2 adultes, sans enfant	15
Au moins 2 adultes, avec enfants*	57
Nombre moyen de clients inscrits par foyer*	3.2

* : Sans compter les personnes seules

45 nouvelles familles en 2020,
La file active était de 72 familles en moyenne au cours de l'année

Données socio-démographiques :

Répartition par âge	
0-3 ans	31
4-14 ans	159
15-25 ans	98
26-64 ans	186
65 ans et +	9

Répartition des clients par sexe	
Hommes	31
Femmes	252

► Les prescripteurs :

MDS, CCAS, CAF, UDAF, RELAIS CHARBONNIER

- 18 prescripteurs différents en 2020
- 75% des prescriptions sont réalisées par la Maison De la Solidarité de Poitiers sud
- 14% par le CCAS

► Durées des prescriptions et reste pour vivre :

Prescriptions de 3 mois : 14 familles ont entre 8 € à 10€/jour

Prescriptions 6 mois : 18 familles ont entre de 6 € à 8€/jour

Prescriptions 9 mois : 36 familles ont entre de 5 € à 6€/jour

Prescriptions 12 mois : 86 familles ont <5 €/jour

LES BÉNÉVOLES

Présentation des bénévoles :

Nombre de bénévoles		
19		
Répartition par Genre		
Homme	Femme	
6	13	
Situation Géographique		
Dans le Quartier	Poitiers	Hors Poitiers
15	2	2

Ce que font les bénévoles :

	Nombre d'heures
Nombre d'heures de préparation (lundi et jeudi : inventaire)	2400
Nombre d'heures de formation	0
Nombre d'heures de journées de vente (mardi)	2752
Commissions/Réunions.....	20
Collecte Banque Alimentaire	70
Nombre d'heures de bénévolat total pour le fonctionnement de L'épicerie	5242 H

Équivalent +3.6 Temps Plein

Les bénévoles s'investissent également dans ...

L'épicerie a participé à la collecte de la Banque Alimentaire du samedi 28 novembre et du dimanche 29 Novembre, **3.5 tonnes ont été récoltées** par l'équipe au magasin Super U du quartier de Poitiers Sud.

« L'épicerie » fait partie du réseau des épiceries solidaires de Grand Poitiers, animé par le CAPÉE qui s'est réuni en 6 commissions cette année.

Le CAPÉE, réseau d'initiatives, impulse un développement économique et social solidaire de Grand Poitiers dans une dynamique de coopération. Il coordonne et anime le réseau des épiceries sociales et solidaires de Grand Poitiers.

Le CAPÉE permet au réseau des épiceries solidaires de mutualiser des commandes, de trouver de nouveaux fournisseurs.

Pendant toute la période du 1^{er} confinement, le CAPÉE a été l'intermédiaire entre nous, la ville et les producteurs locaux, pour toutes les commandes aux producteurs locaux et a maintenu le lien entre les différentes épiceries par visio.

RETOUR SUR LA PÉRIODE DU 1^{ER} CONFINEMENT

Au vu de la situation traversée, une carte exceptionnelle « COVID 19 » a été mise en place à l'épicerie de CAP Sud, pour soutenir les différents bénéficiaires et familles, notamment pour ceux en fin de droits, mais également pour certaines situations signalées par la Maison de la Solidarité de Poitiers Sud.

Cette carte donne accès à l'Épicerie pendant toute la période du 1^{er} confinement, le mois de mai inclus.

Au retour des prescripteurs sociaux dans le quartier, un renouvellement des prescriptions pour les « ayants droits » en fonction du tableau de calcul sera mis en place, sans prendre en compte aucune carence.

☞ 22 CARTES « Covid 19 » ont donc été distribuées pendant cette période

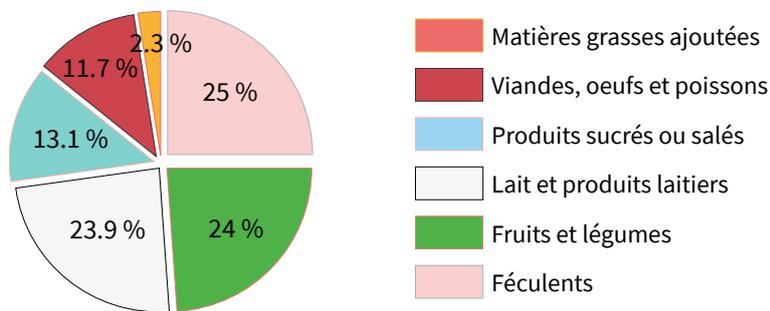
24/03	31/03	07/04	14/04	21/04	28/04	05/05
52 foyers	48 foyers	62 foyers	51 foyers	56 foyers	65 foyers	62 foyers

☞ Participation des clients

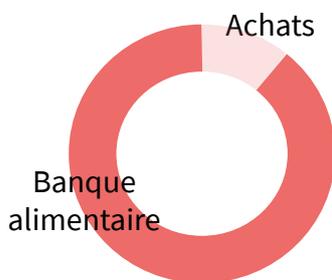
	24/03	31/03	07/04	14/04	21/04	28/04	05/05
Nb personnes	205	180	247	198	217	257	250

LES MARCHANDISES EN QUELQUES CHIFFRES

► Répartition des produits vendus par classe de produits



► Répartition des sources d'approvisionnement :



Entrées de stock par mode d'approvisionnement
(Banque Alimentaire/CAP Sud achats)

BANQUE ALIMENTAIRE : 41 tonnes

ACHATS (Agrilocal86/Appro alternative/Auchan) : 5.8 tonnes

D'où vient la marchandise ?

Pendant le 1^{er} confinement la ville de Poitiers a fourni gratuitement 1 tonne de produits locaux (viandes, fruits, légumes).

• Banque Alimentaire (BA)

La banque Alimentaire nous fournit une tonne de marchandise par semaine.

Les Banques Alimentaires ont été fondées sur 4 principes: la gratuité, le partage, le don, la lutte contre le gaspillage...

La Banque Alimentaire a pour mot d'ordre la lutte contre le gaspillage alimentaire. Aucune denrée n'est achetée et 66 % des approvisionnements proviennent de produits sauvés du gaspillage : la grande distribution, l'industrie agroalimentaire et les producteurs agricoles participent en donnant des articles présentant des défauts d'emballage ou d'étiquetage, des fruits et légumes mal calibrés ou des surplus.

La Banque Alimentaire met en place chaque année une collecte nationale de denrées alimentaires auprès du grand public le dernier week-end de novembre.

88 % des denrées de l'épicerie solidaire sont fournies par la BA

• Alternative Entr'act

Le catalogue Appro Alternative, géré par le Groupement des Épiceries Sociales et solidaires de la région Midi-Pyrénées (GESMIP), propose des produits d'hygiène et d'entretien, des denrées alimentaires bébés,

des produits d'épicerie salées et sucrées et quelques produits surgelés, à des tarifs préférentiels.

612 kg ont été achetés par l'épicerie.

• Œufs de plein air

845 kg d'œufs de plein air ont été achetés sur l'année à un producteur local (producteur Mr Van Beers Guillaume, Availles-Limouzine).

• Agrilocal86

Agrilocal86, une plateforme de mise en relation entre acheteurs de la Vienne et fournisseurs.

Agrilocal86 part du besoin de l'acheteur et lui offre une photographie instantanée des fournisseurs et de la disponibilité de leurs produits. Le dispositif Agrilocal86 permet un véritable gain de temps pour l'acheteur et le fournisseur. Cette plateforme permet une mise en relation simple, immédiate et sans intermédiaires entre les acheteurs et les fournisseurs de produits locaux.

Manger local et de saison, c'est manger des produits plus savoureux, c'est diminuer la consommation d'énergie et la pollution liées au transport des marchandises, c'est aussi contribuer à une plus juste rémunération des agriculteurs.

417 kg de légumes achetés

• Hypra marché

2400 kg de marchandise ont été achetés auprès d'hypermarchés (sucre, farine, boissons, levure, cacao en poudre, couscous, gâteaux)



► **Marchandise non alimentaire**

☞ **Dons solidaires**

C'est une association qui collecte auprès des entreprises et des industriels des invendus de consommation courante non alimentaires, souvent destinés à la destruction et les revend à faible coût aux associations caritatives, épicerie solidaires...

Une palette des protections féminines a été livrée cette année.

☞ **Agence du Don en Nature**

Créée en 2008, l'Agence du Don en Nature vient en aide aux personnes démunies par la collecte et la redistribution de produits neufs non-alimentaires.

C'est par ce biais que nous pouvons proposer des produits d'hygiène, des jouets... de qualité à nos clients.

2 tonnes de produits d'hygiène, entretien, fournitures scolaires, jouets.

Nouveauté dans les rayons !

① FRUITS & LÉGUMES

À partir du mois de septembre 2020, nous avons pu approvisionner notre rayon fruits et légumes de produits locaux, avec la volonté de favoriser l'accès aux produits locaux et bio aux clients de l'épicerie solidaire, de pouvoir leur offrir un plus large panel de légumes. De plus, le fait de pouvoir calibrer les achats de légumes évite tout gaspillage alimentaire au sein de l'épicerie.

Cette opération a été possible grâce au soutien du Département de la Vienne qui nous a alloué une aide, suite à la période de 1^{er} confinement.

Les commandes se font via une plateforme « *AGRILOCAL86* », recensant un panel de producteurs locaux.

Cela a représenté **417 kg de légumes** achetés à un producteur de la région : courgettes, salades, épinards, ails, oignons, poivrons, butternuts, potimarrons, choux rouges, blancs, pommes de terre et patates douces.

Et aussi :

Les œufs (plein air) vendus à l'épicerie viennent d'un producteur local, **14 130 œufs** ont été achetés sur l'année.

Une opération « *poulet* » a été initiée en décembre : 180 kg de cuisses de poulet ont été achetés à un grossiste volaille.

② BIEN - ÊTRE

La plateforme Agence du Don en Nature, nous a permis d'étoffer notre rayon « *bien être* », avec divers produits tels que : démaquillant, huile pour les cheveux, crème hydratante, maquillage. Dons Solidaires révèlent que « *3 millions de français se privent de produits d'hygiène de base* ».

269 kg de produits ont été achetés et vendus.

③ SANTÉ : CONTRE LA PRÉCARITÉ MENSTRUELLE

« *Une femme sur 3 n'a pas les moyens financiers de changer de protection périodique aussi souvent que nécessaire* ». Cette situation peut amener des conséquences graves pour la santé, aussi bien physique que psychologiques.

L'épicerie a donc par le biais de Dons Solidaires et l'Agence du Don en Nature, **acheté 2 palettes de protections féminines** de tous types, vendu entre 0.30 € et 0.50 € le paquet, tous les mardis.

Le CCAS de Poitiers, a lancé une réflexion autour de ce sujet auquel nous nous sommes associés.

④ BÉBÉ

Chaque mardi sont proposés des produits d'hygiène bébé, gel douche, shampoing, coton, crème pour le change... et depuis décembre 2020 : des couches.

L'Agence du Don en Nature, nous a permis de nous fournir **96 paquets de couches** de taille 3, c'est un produit que nous aimerions bien voir permanent au rayon bébé. (Un paquet de 40 couches : 3 €)

⑤ LA RENTRÉE

Comme chaque année, un rayon de fournitures scolaires voit le jour, **377 produits** ont été achetés et vendus courant du mois de juillet.

⑥ JEUX et JOUETS

L'opération spéciale «*jeux&jouets*» a été reconduite en décembre, une centaine de jeux a été achetée pour 96 vendus. Une première vente a été mise en place visant seulement les foyers avec enfants (à raison de 1 jeu par enfant), la deuxième vente était ouverte à tous.

Cette année : 12 boîtes de Kapla, 12 boîtes de Tomtect, 2 trottinettes électriques, 4 robots, 18 jeux de société, motos télécommandées, draisiennes, mini billard, mini baby-foot, peluches interactives, circuit de voiture, tapis de yoga interactif...

⑦ BOÎTE A CADEAU

Entraides Citoyennes 86 et @Boîte à cadeaux 86 ont décidé de mettre en place pour les fêtes de fin d'année 2020, un concept de cadeau solidaire, où l'on doit glisser :

- Un accessoire chaud neuf ou en bon état
- Une gourmandise
- Un divertissement (un jeu de cartes, coloriage zen...)
- Un produit de beauté neuf
- Un mot doux pour les fêtes de Noël.

Nous avons pu bénéficier de 95 cadeaux femmes, 15 cadeaux hommes et 95 cadeaux enfants, offerts le mardi 22 décembre 2020 aux clients.



Le CLUB ! Pour les adultes qui ont envie de sortir, faire des animations en groupe, rencontrer et partager des moments conviviaux. Un programme ponctué d'ateliers cuisine débrouille, de spectacles, d'expositions et de sorties dans la région.

Le club compte pour l'année 2020 une dizaine de participants.

Malgré ce contexte sanitaire qui a rendu très chaotique la programmation du Club, il vous attend de pied ferme à la rentrée de septembre 2021 avec une proposition agrandie pour répondre aux besoins de tous.

10 • LES SPECTACLES

2020, une année rudement chaotique pour la vie culturelle.

Cependant, des périodes de trêve nous ont permis de proposer des spectacles en salle et en extérieur. La salle de spectacle, quand cela était autorisé, est restée un lieu de création pour des compagnies locales. L'espace public a été investi dès que cela était possible.

En accord avec les compagnies et dans une volonté de soutien, tous les spectacles prévus sur les périodes de confinement ont été soit reportés, soit payés intégralement.

LA SALLE DE SPECTACLE



Que s'est-il passé entre le 6 janvier 2020 et le 13 mars 2020 ?

- Des ateliers de danse avec des enfants de l'école Marcel Pagnol sur la pause méridienne,
- Des résidences de créations : la compagnie de Danse « Brize », la cie « Ke tu kroa » et « Alice Drums ».
- Un stage pour les élèves assistant à la mise en scène de la faculté Art et Spectacle de Poitiers, encadré par Bernard Picot.
- Les vœux de l'association avec un concert de Labulkrack = **130 spectateurs**
- Des représentations :
 - ☞ « *Debout comme une ombre* » (conte) par la compagnie Le Zebrophone : **31 spectateurs.**
 - ☞ « *Zataiev* » (théâtre) par Carnage production : **116 spectateurs.**
 - ☞ « *Le petit répertoire* » par la compagnie Opus, **50 spectateurs** (jauge maximum)

Que s'est-il passé entre le 1er septembre 2020 et le 31 octobre 2020 ?

- Des répétitions de Labulkrack (fanfare), Chrome (batuk électrique),
- Des stages de théâtre avec des élèves du BTS Action Commerciale du Bois d'amour, encadrés par Frédérique Antelme de la compagnie La Clique d'Arsène.
- Des représentations :
 - Géiatrique Panique, concert des Julot Torride (en partenariat avec la M3Q et la Blaiserie pour les 20 ans des Julot), **102 spectateurs.**
 - Adieu trapèze (théâtre), par la compagnie Chap' de Lune, **102 spectateurs.**

La fin d'année a été rythmée par des résidences de travail pour la compagnie Brize, les FEDEMS, les Visseurs de Clous ainsi que par des activités culturelles pour les adolescents de l'accueil Ados de CAP Sud.



LES SPECTACLES EN EXTÉRIEUR

Le festival Écoutez-Voir! à Poitiers Sud 2020 n'a pas pu voir le jour, une grande partie des spectacles prévue de cette édition a été reporté en septembre 2020... Lors de la fête de quartier « *Et après ça... La grande fête!* » le samedi 5 septembre avec : Alice Rosset « *Elle va piano* », la Compagnie du Petit Monsieur « *En dérangement* », Intrépide et compagnie « *Défi pirate* », LAbulckrack. Le vendredi 11 septembre avec la Hop Hop Compagnie et leur spectacle aérien « *Swimming Pool* » sur les châteaux d'eau de Bellejouanne. Le vendredi 18 septembre avec le concert « *Les petits lèvres* ».

Durant l'été 2020, les « *Jeudis sous les arbres* » ont été mis en place. 6 spectacles ont été proposés dans différents lieux du quartier. Ces temps ont rassemblé, selon les propositions et les lieux, **entre 30 et 100 personnes du quartier**.

LA CARTE SPECTACULAIRE

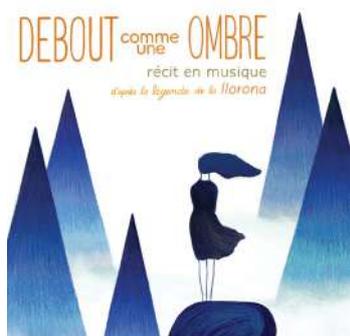
A la rentrée de septembre 2020, La Carte Spectaculaire a démarré sur les chapeaux de roues ! **35 cartes ont été vendues** sur ce mois de septembre.

Cette carte qui propose « 7 spectacles » à la carte est valable pour le titulaire, sa famille, ses amis, ses voisins...! Il suffit juste de réserver à l'accueil et les spectacles proposés en salle seront accessibles (sous réserve de places disponibles au moment de la réservation).

La carte est proposée au tarif de 25€ pour 7 spectacles. Cette carte est accessible à tous et ne nécessite pas d'être adhérent pour y accéder.

SHINING

« *Shining* » est un groupe d'une dizaine de bénévoles qui brille ! Autour des spectacles, des rendez-vous sont fixés pour travailler en amont des représentations sur la distribution des affiches et des tracts, la billetterie, l'accueil des spectateurs, l'accueil des artistes et l'aide au montage et démontage des spectacles. N'hésitez pas à venir rencontrer l'animatrice en charge des spectacles si vous souhaitez vous investir dans le bénévolat autour du spectacle !



II • LES PRATIQUES AMATEURS

En 2020, le Centre d'Animation de Poitiers Sud a continué à mettre en place les pratiques amateurs pour les adultes en essayant de répondre à la demande des habitants du quartier. Certains de nos ateliers sont encadrés par des professionnels, dans une optique d'apprentissage d'une pratique : Yoga, Pilates et Batucada. D'autres ateliers sont menés dans une logique d'éducation populaire.

Les adhérents éclairés apprennent aux moins expérimentés afin que le savoir de chacun se transmette. Ils pourront par la suite conseiller les nouveaux participants. Les adhérents peuvent s'inscrire au Tricot, badminton, restauration de fauteuils, atelier d'écriture, cartonnage et couture.

Aymeric CHOPIN et Léon NICOLE, deux salariés de l'association mettent également en place des après-midi de balades, les jeudis ou vendredis en fonction de la forme physique du randonneur. Un parcours de 5 à 7 kms est proposé le jeudi et un autre entre 8 et 12 kms le vendredi. Les adhérents peuvent également s'inscrire à des sorties à la journée trimestrielle où ils découvrent les environs et la gastronomie locale. Ces journées permettent aussi de faire le lien entre les habitués du jeudi et ceux du vendredi.



Barbara MAZET a mis fin à ses ateliers de Boxe féminine du mardi soir et du vendredi matin du fait de la fin de son contrat à CAP Sud. Nous lui souhaitons une belle réussite dans son nouveau projet professionnel.

Comme pour l'ensemble des activités de l'année 2020, les pratiques amateurs ont été perturbées par la COVID 19.

Pendant la période de confinement et d'arrêt des activités en lien avec la réglementation, le Conseil d'Administration de CAP Sud a pris la décision de continuer à rémunérer les animateurs d'ateliers. Certains ont alors pris l'initiative de continuer en visio leur activité et nous les remercions chaleureusement.

Concernant les adhérents, nous avons proposé un avoir pour l'année à venir ou la possibilité de verser leur cotisation dans une caisse de solidarité. Le montant de cette caisse servira à aider des personnes du quartier dans la fragilité.

Quelques chiffres pour l'année 2020/2021 :

- ▶ 11 Ateliers,
- ▶ 2 en auto-gestion,
- ▶ 5 animés par des professionnels,
- ▶ 4 animés par des bénévoles,

135 Adhérents inscrits

5 associations adhérentes proposent des activités de loisirs dans nos locaux.

RAPPORT FINANCIER

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Aux adhérents de l'association « C.A.P. SUD »,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association « C.A.P. SUD » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilité du Commissaire aux Comptes relative à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe des comptes annuels concernant le changement de méthodes comptables résultant de la première application du règlement ANC 2018-06 modifiant le plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif au titre de l'exercice 2020.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

Changement de méthode comptable

Comme mentionné ci-dessus, la note « Changement de méthode comptable » de l'annexe expose le changement de méthode comptable survenu au cours de l'exercice résultant de la première application du règlement ANC 2018-06 relatif au nouveau plan comptable des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis, nous avons vérifié la correcte application du changement de réglementation comptable et de la présentation qui en est faite.

Subventions

- Les modalités de suivi et de comptabilisation des subventions et notamment le bon rattachement des subventions à l'exercice d'attribution ;
- Les modalités de comptabilisation des fonds dédiés présentés dans l'annexe des comptes.
- De la réalité des subventions par la demande de confirmation auprès des financeurs et par l'analyse des conventions de subventions.

Disponibilités

- De la réalité des disponibilités par la demande de confirmation auprès des établissements bancaires et par l'analyse des relevés bancaires.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Poitiers, Le 23 avril 2021.

SAS AUDIT ATLANTIQUE POITOU-CHARENTES

Laurent RIVAULT
Commissaire aux comptes

► Bilan des actifs

Actif	Du 01/01/2020 au 31/12/2020			31.12.2019
	Brut	Amort	Net	Total
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	9 723.88	9 336.26	387.62	618.42
FRAIS D'ETABLISSEMENT				
FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT				
DONATIONS TEMPORAIRES D'USUFRUIT				
CONCES. BREVETS LICENCES LOGICIELS DROITS & VAL SIMILAIRES	9 723.88	9 336.26	387.62	618.42
FONDS COMMERCIAL				
AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
AVANCES ET ACOMPTES (INCORPORELLES)				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	467 374.61	370 322.31	97 052.30	94 964.88
TERRAINS				
CONSTRUCTIONS	62 869.29	48 506.44	14 360.84	17 661.70
INSTALLATION TECHNIQUE, MAT ET OUTILLAGE INDUS.				
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	404 505.33	321 813.87	82 691.46	77 303.18
IMMOBILISATIONS EN COURS				
AVANCES ET ACOMPTES				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 782.93		8 782.93	6 762.60
PARTICIPATIONS EVALUEES SELON MISE EN EQUIVALENCE	22.75		22.75	22.75
AUTRES PARTICIPATIONS				-1 446.78
CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS				
AUTRES TITRES IMMOBILISES				
PRETS				
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	8 760.18		8 760.18	8 186.53
TOTAL ACTIF IMMOBILISE (1)	485 881.42	379 658.57	106 222.85	102 345.80
STOCKS ET EN-COURS				
MATIERES PREMIERES, APPROVISIONNEMENTS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE BIENS				
EN-COURS DE PRODUCTION DE SERVICES				
PRODUITS INTERMEDIAIRES ET FINIS				
MARCHANDISES				
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES				
CREANCES D'EXPLOITATION	226 329.71		226 329.71	170 158.16
CREANCES CLIENTS, USAGERS ET COMPTES RATTACHES	6 713.92		6 713.92	1 427.08
CREANCES RECUES PAR LEGS ET DONATIONS				
AUTRES CREANCES	217 615.79		217 615.79	168 731.08
CAPITAL SOUSCRIT APPELE, NON VERSE				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
INSTRUMENTS DE TRESORERIE				
DISPONIBILITES	588 239.45		588 239.45	657 255.46
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 174.12		2 174.12	1 514.83
TOTAL ACTIF CIRCULANT (2)	816 743.28		816 743.28	828 928.45
FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS (3)				
PRIMES DE REMBOURSEMENTS DES OBLIGATIONS / EMPRUNTS (4)				
ECART DE CONVERSION ACTIF (5)				
TOTAL GENERAL	1 302 624.70	379 658.57	922 966.13	931 274.25

► Bilan des passifs

Passif	31/12/2020 Montant	31.12.2019 Total
CAPITAL		132 954.22
FONDS PROPRES		
FONDS PROPRES SANS DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	132 954.22	
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
FONDS PROPRES STATUTAIRES		
FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES		
ECART DE REEVALUATION		
RESERVES		
RESERVES STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES		
RESERVES POUR PROJET DE L'ENTITE		
AUTRES RESERVES	105 524.79	105 524.79
REPORT A NOUVEAU	254 400.36	
EXEDENT OU DEFICIT DE L'EXERCICE	-4 810.88	-5 737.02
SITUATION NETTE (1)	488 068.49	99 787.77
AUTRES FONDS		
FONDS PROPRES AVEC DROIT DE REPRISE		
RESULTATS SOUS CONTROLE DE TIERS FINANCIERS		
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	73 930.60	335 533.60
PROVISIONS REGLEMENTEES		
TOTAL AUTRES FONDS (2)	73 930.60	335 533.60
TOTAL FONDS PROPRES (1 + 2)	561 999.09	435 321.37
FONDS REPORTEES LIES AUX LEGS ET DONATIONS		4 000.00
FONDS DEDIES	26 000.00	6 000.00
TOTAL FONDS REPORTEES ET DEDIES (3)	26 000.00	10 000.00
PROVISIONS POUR RISQUES	55 996.61	34 018.00
PROVISIONS POUR CHARGES	23 171.00	
TOTAL PROVISIONS (4)	79 167.61	34 018.00
DETTES		
DETTES FINANCIERES		
EMPRUNTS OBLIGAIRES CONVERTIBLES		
AUTRES EMPRUNTS OBLIGAIRES		
EMPRUNTS ET DETTES AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS		
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES	141.00	810.00
DETTES D'EXPLOITATION		
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	25 182.90	31 639.45
DETTES DES LEGS OU DONATION		
DETTES FISCALES ET SOCIALES	136 699.06	140 009.63
DETTES DIVERSES		
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		
AUTRES DETTES	11 563.80	54 975.56
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	82 212.67	91 546.00
TOTAL DETTES (5)	255 799.43	318 980.66
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (6)		
TOTAL GENERAL	922 965.13	931 274.25

► Compte de résultat

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		31.12.2019
	Montant	Total	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION			
COTISATIONS	4 667.24		6 042.00
VENTES DE BIENS	34 965.48		33 474.12
DONT VENTES DE DONS EN NATURE			
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	94 213.24		107 471.45
DONT PARRAINAGES			
VENTES DE BIENS ET SERVICES		129 178.72	140 945.57
CONCOURS PUBLICS ET SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 164 916.51		1 175 710.58
VERSEM. DES FONDATEURS OU CONSOMMAT. DOTATION CONSOMPT.			
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	3 000.00		
DONS MANUELS	3 000.00		
MECENATS			
LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE			
CONTRIBUTIONS FINANCIERES			
PRODUITS DE TIERS FINANCEURS		1 167 916.51	1 175 710.58
REPRISES / AMORT., DEPRECIAT. PROV. ET TRANSFERT CHGS	36 086.10		23 045.31
UTILISATIONS DES FONDS DEDIES	4 000.00		
AUTRES PRODUITS			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		1 341 848.57	1 345 743.46
CHARGES D'EXPLOITATION			
ACHATS DE MARCHANDISES			
VARIATION DE STOCK			
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		299 594.03	415 031.21
AIDES FINANCIERES			
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	47 856.52		43 989.70
SALAIRES ET TRAITEMENTS	710 858.28		691 580.16
CHARGES SOCIALES	175 917.24		169 946.70
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX DEPRECIATIONS	35 080.87		32 134.46
DOTATIONS AUX PROVISIONS	55 996.61		4 931.74
REPORTS EN FONDS DEDIES	20 000.00		
AUTRES CHARGES			
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (2)		1 345 303.55	1 357 613.97
RESULTAT D'EXPLOITATION (1-2)		-3 454.98	-11 870.51

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		31.12.2019
	Montant	Total	Total
PRODUITS FINANCIERS DE PARTICIPATION D'AUTRES VALEURS MOBILIERES ET CREANCES DE L'ACTIF IMMOBILISE AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGE DIFFERENCES POSITIVES DE CHANGE PRODUITS NETS SUR CESSIONS VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	1 631.32		2 531.11
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (3)		1 631.32	2 531.11
CHARGES FINANCIERES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES DIFFERENCES NEGATIVES DE CHANGE CHARGES NETTES SUR CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT			
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (4)			
RESULTAT FINANCIER (3-4)		1 631.32	2 531.11
PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATIONS EN CAPITAL REPRISES SUR PROVISIONS, DEPRECIATIONS ET TRANSFERT DE CHARGES	20.26 3 899.98		121.11 6 025.15
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)		3 920.24	6 146.26
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION SUR OPERATION EN CAPITAL DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS, AUX DEPRECIATIONS ET AUX PROVISIONS	5 371.97 1 535.49		1 097.10
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (6)		6 907.46	1 097.10
RESULTAT EXCEPTIONNEL (5-6)		-2 987.22	5 049.16

	Du 01/01/2020 au 31/12/2020		31.12.2019
	Montant	Total	Total
PARTICIPATION DES SALARIES AUX RESULTATS (7)			
IMPOTS SUR LES BENEFICES (8)			
TOTAL DES PRODUITS (1+3+5)		1 347 400.13	1 354 420.83
TOTAL DES CHARGES (2+4+6+7+8)		1 352 211.01	1 358 711.07
SOLDE CREDITEUR = BENEFICE			
SOLDE DEBITEUR = PERTE		4 810.88	4 290.24
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
DONS EN NATURE			
PRESTATION EN NATURE	292 043.64		
BENEVOLAT			
TOTAL CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		292 043.64	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
SECOURS EN NATURE			
MISES A DISPOSITION GRATUITE DE BIENS	292 043.64		
PRESTATION EN NATURE			
PERSONNEL BENEVOLE			
TOTAL CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		292 043.64	

Répartition par nature de charges		Répartition par nature de ressources	
TOTAL (871)	0.00	871 Prestations en nature	
861 Mise à disposition gratuite de biens		871000 PRODUITS SUPPLEMENTIFS	292 043.64
861000 CHARGES SUPPLEMENTIVES	292 043.64	TOTAL (861)	292 043.64
Total charges contributions volontaires	292 043.64	Total produits contributions volontaires	292 043.64

Ressources associatives

	2020	2019	Évolution
Subventions obtenues	1 164 917 €	1 175 711 €	-0,9% →
Cotisations des adhérents	4 667 €	6 042 €	-22,8% ⚡
Dons, Mécénats, Legs	3 000 €	0 €	→
Utilisations des fonds dédiés	4 000 €	0 €	→
Total des ressources	1 176 584 €	1 181 753 €	-0,4% →

Les subventions d'exploitation diminuent de - 11 K€, les principales variations sont les suivantes :

- 41 K€ Etat CAE/CUI : fin du dispositif, les contrats sont remplacés par des CDI à temps partiels.
- + 19 K€ nouvelle subvention REGION concernant le chantier de remobilisation pour 10 k€ et une aide exceptionnelle été de la DRDJSCS de 6 k€
- + 11 K€ de subvention CAF autres (aide exceptionnelle COVID pour 4 220 € et action "ça bouge en bas de chez vous " pour 6 475 €
- + 5 K€ de subvention CAF pour le volet jeunesse

Activité globale

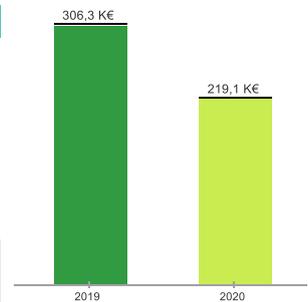
	2020	2019	Évolution
Ressources associatives	1 176 584 €	1 181 753 €	-0,4% →
Ventes de marchandises	34 965 €	33 474 €	+4,5% 😊
Prestations vendues	94 213 €	107 471 €	-12,3% ⚡
Produits d'exploitation	1 305 762 €	1 322 698 €	-1,3% →
Contributions volontaires	152 788 €	259 741 €	-41,2% ⚡
Emplois contributions volontaires	152 788 €	259 741 €	0%

Les ventes de marchandises correspondent aux ventes de l'épicerie. Elles sont en augmentation de 1,5 K€.

On observe que les prestations vendues sont en baisse entre 2019 et 2020 (dont prestations usagers - 11,8 K€ et subvention CAF ALOE + 4,9 K€)

Charges de fonctionnement

		% Produits
2020	219 063 €	16,78%
2019	306 254 €	23,15%



-28,5% -87 191 €

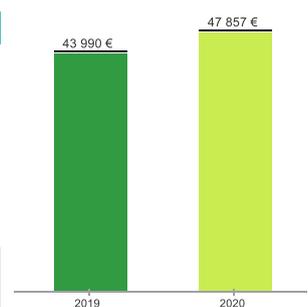
Produits d'exploitation : -1,3%

Les charges de fonctionnement diminuent de - 87 K€. La variation porte principalement sur les postes suivants :

- 12 K€ d'achats de spectacles (majorité des spectacles annulés)
- 5 K€ de prestations d'activités : Fermeture due au confinement
- 15 K€ de personnel extérieur Divers : Moins d'activité
- 43 K€ de personnel détaché : Pas d'appel à du personnel détaché en 2020
- 4 K€ de transport d'activité : Moins d'activité en 2020

Impôts et taxes

		% Produits
2020	47 857 €	3,67%
2019	43 990 €	3,33%



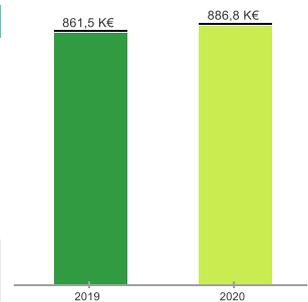
+8,8% +3 867 €

Produits d'exploitation : -1,3%

Les impôts et taxes s'élèvent à 48 K€ en 2020 contre 44 K€ en 2019.

Charges de personnel

		% Produits
2020	886 776 €	67,91%
2019	861 527 €	65,13%



+2,9%

+25 249 €

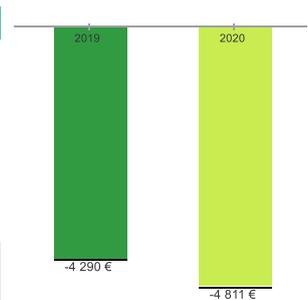
Produits d'exploitation : -1,3%

Augmentation de la masse salariale de 30 K€ en raison :

- de la création de 2 nouveaux postes (un chargé de mission "Territoire zéro chômeur" et un directeur du secteur adolescent)
- du remplacement du poste de l'accueil qui était une mise à disposition de la ville par l'embauche d'une secrétaire et d'un veilleur de nuit.

Résultat de l'exercice

		% Produits
2020	-4 811 €	-0,37%
2019	-4 290 €	-0,32%



-12,1%

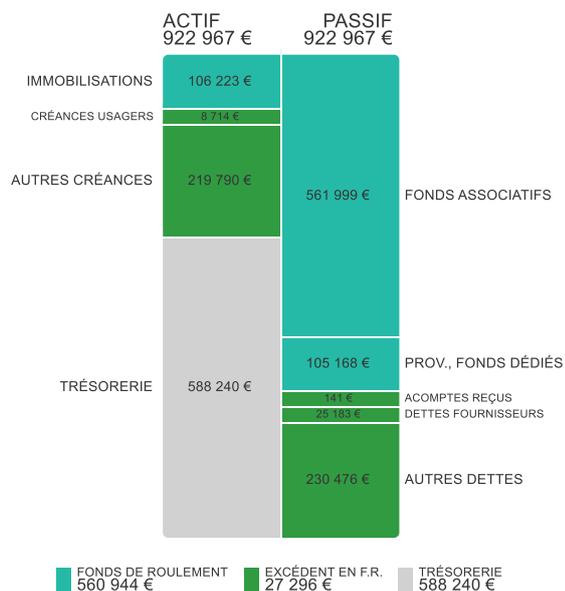
-521 €

Produits d'exploitation : -1,3%

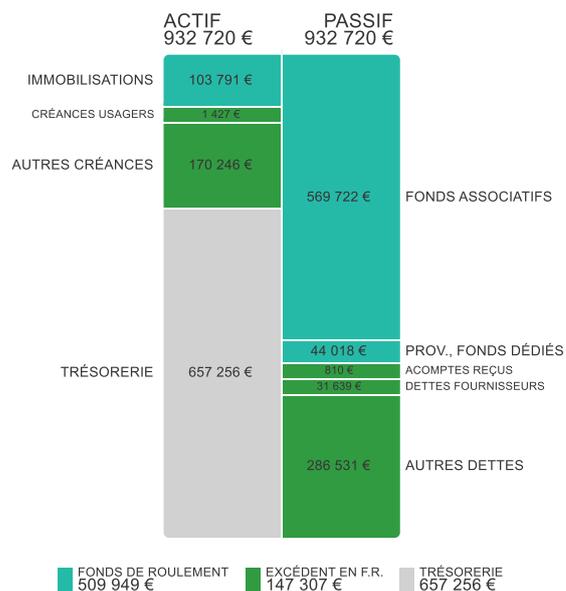
L'association dégage un résultat déficitaire de -4,8 K€ en 2020 après prise en compte d'une dotation aux amortissements de 35 K€.

La capacité d'autofinancement sur la période est de 30 K€.

Bilan au 31/12/2020



Bilan au 31/12/2019



Évolution structurelle

	2020	2019	Évolution
Fonds de roulement	560 944 €	509 949 €	+10%
Excédent / Besoin en F.R.	-27 296 €	-147 307 €	+81,5%
Trésorerie	588 240 €	657 256 €	-10,5%

La situation financière de l'association se caractérise par un fond de roulement de 560 944 € et représente environ 134 jours du budget des charges de l'association.

Au 31 décembre 2020, la situation financière de l'association est saine.

CAP SUD DANS LA PRESSE EN 2020

Lundi 14 septembre 2020

vienne | express

l'Image



« SWIMMING POOL » À BELLEJOUANNE. L'un des deux châteaux d'eau du quartier de Bellejouanne, à Poitiers-Sud, a servi de décor au spectacle « Swimming pool », vendredi soir. La Hop Hop Compagnie a régalié les 300 spectateurs qui avaient retiré un billet gratuit au près de Capsud pour découvrir ce ballet aérien de « air natation synchronisée ». Un beau moment de partage. En suspension.

Lundi 14.09.20 - Centre Presse - Soirée d'ouverture de la saison culturelle La Spectaculaire

poitiers-sud

La fête a repris ses droits aux Prés-Mignons

Après un printemps et un été marqué par des annulations, Poitiers-Sud a voulu faire « la grande fête ».

Des fêtes de quartier, à Poitiers, il n'a pas pu y en avoir à la fin du printemps et au début de l'été, en raison du contexte sanitaire. À Poitiers-Sud, elle se déroule traditionnellement en cette période de rentrée : elle a donc pu être organisée, samedi dans le parc des Prés-Mignons. Mais au vu justement des mois écoulés, ce n'était pas que « la fête de quartier » : « En juin, le festival *Écoutez Voir* a dû être annulé, et presque tous les spectacles ont été reportés à aujourd'hui, expliquait samedi juif, responsable des spectacles à CAP-Sud, la maison de quartier organisatrice. Du coup, au lieu de la fête de quartier, c'est devenu : « Et après ça, la grande fête ! »

Feu d'artifice

La demande d'organisation d'un vide grenier (l'un des premiers à Poitiers-même depuis long-



Le vide grenier a attiré vendeurs et acheteurs.

temps) a été acceptée par la préfecture, et plus d'une trentaine de vendeurs avaient pris place sur une vaste zone du parc, pour le plaisir de nombreux promeneurs, venus en famille. Et alors que la fête se termine habituelle-

ment en fin d'après-midi, le choix a été fait cette année de la prolonger par un feu d'artifice mettant en valeur la vieille bâtisse nichée dans les Prés-Mignons, jusqu'à 22 h 30.

Lundi 17.09.20 - Centre Presse - Fête de Quartier

poitiers-sud

Un food-truck pour aller dans le quartier



Gillou et Marina sont aux commandes du food-truck.

J eudi 20 août, le nouveau food-truck de la maison de quartier Cap Sud était stationné en soirée à Bellejouanne pour la 3^e fois à l'occasion des animations musicales gratuites de l'été, « Les jeudis sous les arbres ». La formation « Djembé sacré » assurait le volet musical mais c'est « Pour une bouchée de pain », le food-truck qui assurait le volet « lien social ». C'est en effet son but, explique Marina Bernardeau. Avec Gillou, bénévole, elle gère l'utilisation de ce camion permettant d'offrir au public de ces animations « des frites maison mais

aussi des boissons sans alcool ». L'acquisition de cet engin à la Rochelle donne en effet la possibilité à la maison de quartier de mettre en place un point focal d'attraction.

Sillonner le quartier

« Suite à l'épisode du Covid, Cap Sud limite ses animations dans la maison de quartier ou en intérieur et préfère, notamment dans les beaux jours, aller à la rencontre des gens dans différents endroits de Poitiers sud », indique l'animatrice. Le food-truck est un bon moyen pour cela et la douzaine de bénévoles

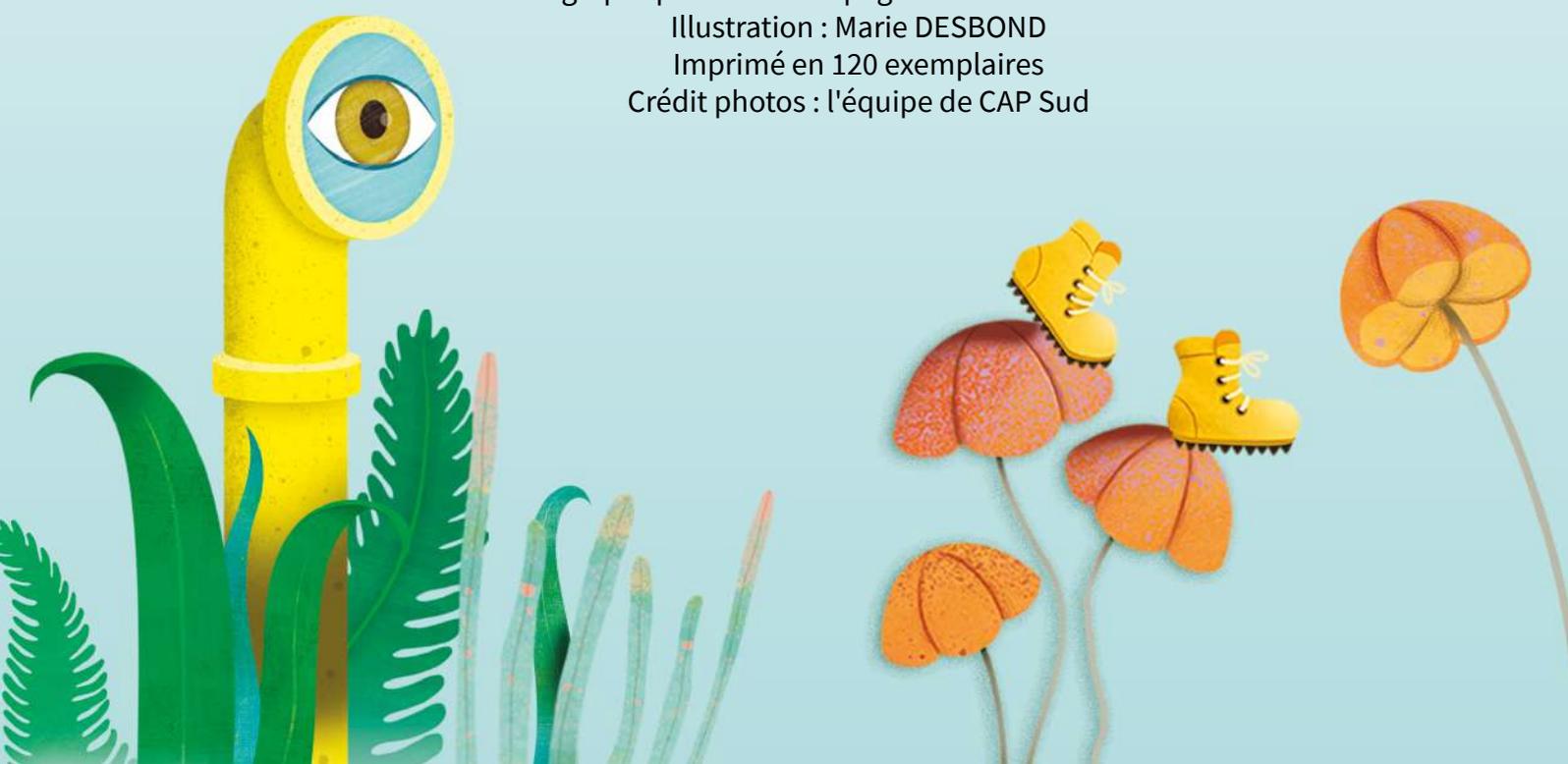
impliquée dans les animations estivales l'intègre totalement. « Il y a même une corvée d'épluchures de patates », annonce en souriant (sous son masque) Gillou. Ce dernier promet que le camion ajoutera merguez et grillades à son menu l'an prochain.

S.D.

Jeudis sous les arbres, jeudi 27 août de 18 h 30 à 21 h rue des Petites Vallées avec le spectacle de marionnette « Lucie le docteur en médiation » de la Cie la Trace. Samedi 5 septembre, le food truck sera au parc des Prés-Mignons pour la fête du quartier, de 13 h 30 à 22 h 30.

Centre Presse - Août 2020

Directeur de la publication : Dominique RUDNIK
Création graphique et mise en page : service de communication
Illustration : Marie DESBOND
Imprimé en 120 exemplaires
Crédit photos : l'équipe de CAP Sud



Centre d'animation de Poitiers Sud

 28, rue de la jeunesse - POITIERS (86)

 05 49 62 97 47 |  accueil@cap-sud-poitiers.com

 www.cap-sud-poitiers.com |  CAPSudPoitiers

